

Été 2014 VOLUME 25 NUMÉRO 2

ESQUISSES

VIE AU TRAVAIL
LES FRUITS DE
LA PASSION



L'OFFRE DISTINCTION POUR LES ARCHITECTES



DES RÉCOMPENSES BIEN MÉRITÉES POUR MIHN



Vo Quang

VAILLANT



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

GRÂCE À L'OFFRE DISTINCTION,
PROFITEZ DE LA CARTE VISA® OR
ODYSSÉE^{MD} DESJARDINS QUI VOUS
PERMET D'OBTENIR, POUR 110 \$
PAR ANNÉE:

- Une remise de 55 BONIDOLLARS^{MD} équivalant à 50% des frais annuels
- Un programme de récompenses vous permettant d'accumuler jusqu'à 2% de vos achats en BONIDOLLARS
- Une couverture complète d'assurance voyage
- Et bien plus!

desjardins.com/oaq



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

420, rue McGill, bureau 200
Montréal QC H2Y 2G1
Tél.: 514-937-6168
800-599-6168
esquisses@oaq.com
www.oaq.com

RÉDACTEUR EN CHEF **Pierre Frisko**
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE **Christine Lanthier**
JOURNALISTE **Hélène Lefranc**
RÉVISEURE **Christine Dufresne**
CONCEPTRICE GRAPHIQUE **Amélie Beaulieu** (Kokonut design)
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO **Gabrielle Anctil,**
Marie-Pierre Bédard, **Catherine Boisclair,** **Leslie Doumerc,**
Corinne Fréchette-Lessard, **Laurence Hallé,** **Sophie Lanctôt,**
Rémi Leroux, **Amélie Castaing-Rigaud,** **Martine Roux**

Esquisses est publié quatre fois l'an par
l'Ordre des architectes du Québec.
Ce numéro est tiré à 5400 exemplaires.
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

SERVICES DE L'ORDRE

DIRECTION ET PRÉSIDENTIE

Présidente **Nathalie Dion**
présidence@oaq.com
Directeur général et secrétaire **Jean-Pierre Dumont**
jpdumont@oaq.com | poste 211

ADMINISTRATION

Directrice **Nathalie Thibert**
nthibert@oaq.com | poste 220
Coordonnatrice des finances **Mah Sissoko**
msissoko@oaq.com | poste 209
Contrôleur contractuel **Patrick St-Amour**
pst-amour@oaq.com | poste 230
Adjointe administrative générale **Laurianne Juvigny**
ljuvigny@oaq.com | poste 222

BUREAU DU SYNDIC

Syndic **Pierre Collette**
pcollette@oaq.com | poste 231
Syndic adjoint **René Crête**
rcrete@oaq.com | poste 249
Enquêteur **Claude Bonnier**
cbonnier@oaq.com | poste 232

COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES

Directeur **Pierre Frisko**
pfrisko@oaq.com | poste 223
Chargée de projets **Véronique Bourbeau**
vbourbeau@oaq.com | poste 239
Éditrice et agente de recherche **Christine Lanthier**
clanthier@oaq.com | poste 229
Agente de recherche et de liaison **Hélène Lefranc**
hlefranc@oaq.com | poste 233

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Coordonnatrice de l'admission **Alexia Coupez**
acoupez@oaq.com | poste 212
Coordonnatrice de l'aide à la pratique **Dominique Marchessault**
dmarchessault@oaq.com | poste 235
Coordonnatrice de la formation continue **Virginie Belhumeur**
vbelhumeur@oaq.com | poste 208

PUBLICITÉ

CPS Média inc. **Serena Hillaert**
shillaert@cpsmedia.ca | 450 227-8414 | poste 311



En couverture

On ne devient pas architecte sans être animé d'une bonne dose de passion. Mais la pratique de l'architecture n'est pas épargnée par les petits soucis de ce qu'on appelle la vie au travail. Les patrons doivent, là comme ailleurs, diminuer le roulement du personnel. Et les employés, de leur côté, veulent avoir la chance d'exploiter leur talent et trouver leur bonheur dans la philosophie de l'agence. Quant aux femmes qui ont choisi cette profession autrefois exclusivement masculine, il leur faut encore se battre pour prendre la place qui leur revient. *Esquisses* est donc allé fureter de votre côté, en prenant soin de vérifier si, en matière d'aménagement de bureaux, les architectes n'étaient pas des cordonniers mal chaussés...

Bureaux de NFOE et associés architectes
Photo: Stéphane Brügger

ACTUALITÉS

- 4 **Sur la place publique**
- 5 **En éditorial:** Par delà la réglementation, l'ambition
- 7 **Chronique:** Au-delà du réel
- 8 **Le poids des nombres**
- 10 **Monaco:** À la conquête de l'espace
- 16 **L'architecture de l'urgence:** À la rescousse

DOSSIER

- 20 **VIE AU TRAVAIL : LES FRUITS DE LA PASSION**
- 22 **Rétention de personnel:** Relever les défis
- 25 **Histoires d'ego:** Le partage du pouvoir
- 28 **Motivation au travail:** L'argent ne fait pas le bonheur
- 30 **Les femmes en architecture:** Course à obstacles
- 33 **Aménagement des bureaux d'architectes:** Et la lumière fut !
- 36 **Courrier du lecteur**
- 39 **De ville en aiguille:** Quête de sens
- 43 **Accessibilité universelle:** Critères simples pour aménagements créatifs
- 48 **La capsule du Fonds:** Amiante, comment réduire le risque ?
- 50 **Tableau**
- 52 **Multimédia**

Le magazine *Esquisses* vise à informer les membres sur les conditions de pratique de la profession d'architecte au Québec et sur les services de l'Ordre. Il vise également à contribuer à l'avancement de la profession et à une protection accrue du public. Les opinions qui y sont exprimées ne sont pas nécessairement celles de l'Ordre. Les produits, méthodes et services annoncés sous forme publicitaire dans *Esquisses* ne sont en aucune façon approuvés, recommandés, ni garantis par l'Ordre.

SUR LA PLACE PUBLIQUE

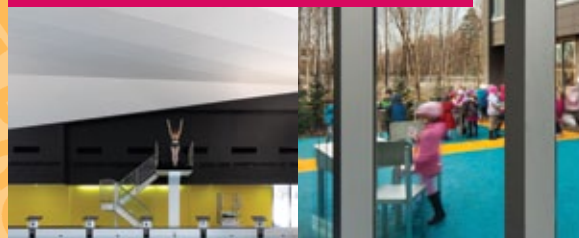
L'Ordre poursuit ses interventions pour promouvoir l'adoption d'une politique nationale de l'architecture (PNA). Début mars, nous avons interpellé les élus de l'Assemblée nationale à l'occasion d'une conférence de presse à Montréal, avant d'entamer une tournée en région. Elle nous a menés à Trois-Rivières, Gatineau, Drummondville et Joliette. En plus d'y rencontrer les maires et les architectes pour les sensibiliser, nous recevons un bel accueil de la part des médias, qui relaient volontiers notre initiative. La présidente Nathalie Dion a été invitée à s'exprimer sur les ondes de plusieurs stations de radio, ainsi que dans des journaux locaux.

La campagne électorale a aussi été l'occasion de demander aux quatre principaux partis de se prononcer sur l'intérêt d'une PNA pour le Québec et, plus généralement, sur l'amélioration de la qualité du cadre bâti. Les réponses sont encourageantes.

Notre tournée se poursuivra cet automne.



POUR UNE POLITIQUE NATIONALE DE L'ARCHITECTURE



*« Tous les
Québécois
méritent de
vivre dans
un cadre bâti
de qualité. »*

— Nathalie Dion,
présidente de l'Ordre
des architectes du Québec



LOI SUR LES ARCHITECTES

Avec l'entrée en fonction d'une nouvelle ministre de la Justice, Stéphanie Vallée, le dossier du projet de loi 49, qui modifie notamment la Loi sur les architectes et la Loi sur les ingénieurs, devrait reprendre son cours en 2014. On se souvient qu'au moment du déclenchement des élections du printemps, le projet de loi 49 était en révision à la suite de la commission parlementaire de novembre dernier. À ce sujet, l'Ordre a pris connaissance des mémoires déposés à la Commission des institutions, dont ceux de l'Ordre des ingénieurs du Québec et de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec, qui méritent d'être révisés à l'égard de la question de l'enveloppe du bâtiment. Des discussions ont été entreprises avec les organisations en question afin d'amender leur mémoire respectif. L'Association des architectes en pratique privée du Québec participe à ces discussions.



ERRATUM

Les architectes concepteurs du Centre universitaire de santé McGill, à Montréal, sont IBI/HDR/Yelle Maillé/NFOE. Arcop n'en fait donc pas partie, contrairement à ce qui est indiqué en pages 37 et 39 du dernier numéro.



PAR DELÀ LA RÉGLEMENTATION, L'AMBITION

Nathalie Dion, présidente

Notre tournée pour promouvoir l'adoption d'une politique nationale de l'architecture (PNA) est maintenant bien entamée. Je reviens de Joliette, après avoir été à Trois-Rivières, Gatineau et Drummondville. Partout, nos membres ont réservé un bel accueil à notre initiative. Prendre le pouls auprès des maires en vaut également la peine. Il est intéressant d'entendre les préoccupations concrètes de ces responsables.

Attachés à la qualité des bâtiments et des paysages, ils sont favorables à l'élaboration d'une PNA. Leur seul bémol: ne pas ajouter un niveau supplémentaire de réglementation. Il est donc temps de le préciser: réclamer que soit mise en place une politique nationale de l'architecture n'est pas demander davantage d'encadrement. Une telle politique est avant tout la déclaration d'une vision commune visant à doter le Québec d'un cadre bâti de qualité à toutes les échelles et partout. Au-delà de ce geste politique – au sens noble du terme –, qui montre que l'État et ses représentants se préoccupent de la qualité de l'architecture, il s'agit aussi de se donner les moyens de cette ambition.

Une fois la vision énoncée, un plan d'action devra être élaboré pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. Ce sont les moyens en question, la boîte à outils. La réglementation n'en est qu'un aspect.

Bien sûr, une PNA pourrait signifier une réglementation plus adéquate, par exemple l'édification d'un Code de construction unique. Elle pourrait aussi se traduire par une réglementation plus sévère dans les cas où cela est nécessaire, notamment pour fixer des cibles d'efficacité énergétique plus ambitieuses. Toutefois, une PNA entraînerait également la simplification et l'assouplissement de certaines règles: pensons à l'harmonisation des exigences dans la sélection

des professionnels entre les municipalités et le gouvernement, qui pourrait annoncer la fin de la règle du moins-disant (du « plus bas soumissionnaire ») et la possibilité pour les villes d'organiser plus facilement des concours d'architecture.

Enfin, une PNA pourrait aussi déboucher sur une forme de déréglementation. Certains règlements pourraient être allégés et radicalement transformés. Plutôt que de prescrire une « recette » absolue, complexe et lourde, ils seraient formulés par objectifs. Des objectifs visant à assurer une architecture distinctive améliorant la qualité de vie des citoyens et suscitant la fierté collective. Bref, les outils de

quatre principaux partis politiques durant la campagne électorale. Tous se sont montrés intéressés.

Dans sa lettre, le Parti libéral du Québec estime qu'une PNA « apparaît comme une voie permettant de transformer les paysages urbains de l'ensemble du territoire québécois en fierté nationale. Cela est crucial, car les bâtiments et les infrastructures qui sont érigés au cours d'un mandat gouvernemental peuvent marquer le territoire davantage et pour aussi longtemps que bien d'autres gestes politiques ». Nous avons naturellement pris contact avec le nouveau gouvernement. J'ai bon espoir que le dossier avance.

En attendant l'avènement d'une politique nationale de l'architecture, notre travail au quotidien doit démontrer la plus-value d'une bonne architecture.

la boîte doivent être ordonnés, cohérents, compris et simples à mettre en œuvre. La souplesse doit être au rendez-vous.

Les villes et les villages doivent en effet pouvoir se développer en fonction de leur contexte. Les bonnes pratiques doivent être encouragées: si une Ville veut être exemplaire en matière d'accessibilité universelle et aller plus loin que la norme, il ne faut pas la contrarier, mais au contraire la soutenir et lui permettre d'essayer sur tout le territoire. Une politique nationale de l'architecture n'est pas synonyme d'uniformisation ou de poids supplémentaire sur les épaules des élus et des fonctionnaires municipaux.

Après avoir interpellé les membres de l'Assemblée nationale, le 4 mars, nous nous sommes donc rendus en région pour porter ce message. Nous sommes aussi intervenus auprès des

En attendant l'avènement d'une politique nationale de l'architecture, notre travail au quotidien doit démontrer la plus-value d'une bonne architecture. Excellence et conditions de travail sont liées. Je crois donc essentiel que nos firmes soient bien organisées et que les employés y soient heureux. Je ne doute pas que vous et vos collègues le soyez déjà, mais le bien-être de chacun nécessite une attention constante. La lecture de notre dossier vous apportera des idées et des pistes de réflexion.

J'en profite pour souligner l'importance d'être inclusif. Dans nos pratiques, avec l'ampleur que prennent le développement durable et les processus de conception intégrés, on compte de plus en plus sur le travail d'équipe, ce qui est une bonne chose. Il ne peut se faire sans l'apport de chacun, en particulier des jeunes, d'autant plus qu'ils sont formés au travail collaboratif. Cette relève est précieuse.

CONSTRUISEZ VOTRE PROJET À PARTIR DE SOUMISSIONS COMPLÈTES



Grâce à l'application d'un système de soumissions rigoureux, le BSDQ vous assure de recevoir des soumissions complètes respectant toutes vos exigences. De plus, le système du BSDQ permet d'obtenir un plus grand nombre de soumissions et, grâce à la dynamique de la concurrence, de meilleurs prix. Voilà une belle façon d'éviter les mauvaises surprises.

 **BSDQ**.org

Bureau des soumissions déposées du Québec

On respecte votre plan.

AU-DELÀ DU RÉEL

Pierre Frisko
pfrisko@gmail.com

Le non-événement que je m'apprête à vous raconter s'est déroulé en 1955. Une dame jusque-là sans histoire, un brin excentrique, s'est mise à recevoir des messages en provenance de la planète Clarion. Comme le courriel n'existait pas à l'époque, à plus forte raison en version interplanétaire, les messages lui étaient plutôt transmis par écriture automatique : les extraterrestres prenaient le contrôle de ses mains et pouvaient ainsi lui transmettre leurs messages.

Parmi les multiples échanges entre Dorothy Martin et ses correspondants à l'intelligence supérieure, il y avait cette prédiction, troublante : le 21 décembre, une inondation allait engloutir la totalité de la côte ouest américaine. Pas de chance, c'était justement là où elle habitait.

Les extraterrestres avaient toutefois bon cœur et lui promirent qu'ils viendraient les sauver, elle et son groupe de fidèles, à bord d'une soucoupe volante.

Quand minuit a sonné et que la soucoupe ne s'était toujours pas pointée, une certaine inquiétude a gagné le groupe. D'autant que certains des fidèles avaient littéralement coupé les ponts avec leur passé, misant tout sur leur future nouvelle vie. À minuit cinq, quelqu'un a remarqué qu'une autre horloge dans la pièce indiquait 23 h 55. Soupire de soulagement. Qui ne devait pas durer.

Pendant les quatre heures suivantes, les fidèles se sont perdus en conjectures.

La réponse est arrivée à 4 h 45, en direct des mains de Dorothy : le groupe « avait diffusé tant de lumière que Dieu avait sauvé le monde de la destruction ».



En pleine période glaciaire, quelque part en janvier, le drain de mon bain a gelé. Vous ne serez pas surpris si je vous dis que ce n'était pas la première fois : c'est arrivé pas plus tard que l'an dernier. Mon proprio, fidèle à lui-même, avait attendu deux jours avant de retourner mon appel et, le vendredi, m'avait expliqué que le plombier ne pourrait pas venir avant le lundi.

C'est cher un plombier la fin de semaine.

Arrivé chez moi le lundi, le plombier n'avait eu qu'à ouvrir l'eau chaude pour percer le mince filet de glace qui restait. Le redoux avait fait son œuvre, m'a-t-il expliqué, ajoutant : « Quand le drain est gelé, il n'y a rien que je puisse faire. » Sauf, évidemment, risquer de percer les tuyaux avant la glace en employant en furet (aussi appelé un Fisher même si aucun dictionnaire ne semble être au courant).

Cette année, j'ai commencé à appréhender la catastrophe quand le thermomètre a franchi les -25 °C, surtout que le logement du dessous était vacant – et probablement pas chauffé, connaissant la propension à l'économie dudit proprio. J'ai eu beau l'avertir avant que ça gèle, ce fut peine perdue : deux jours plus tard, le mal était fait.

— Sylvain, c'est pas comme si j't'en avais pas parlé avant. Pourquoi t'as rien fait ?

— Pierre, écoute-moi : t'es architecte, tu devrais savoir qu'un tuyau vide, ça ne peut pas geler !

— D'abord, je ne suis pas architecte. Ensuite, le drain est bel et bien gelé. C'est un peu pour ça que l'eau s'accumule dans le bain.



— Non, il n'est pas gelé. S'il est bouché, c'est sûrement dû à l'accumulation de détritiques, comme des cheveux. Je t'avais dit d'installer une crépine !

— Voyons, même le plombier que tu m'as envoyé l'an dernier avait constaté que le drain était gelé.

— Il t'a dit ça parce qu'il savait que c'est ce que tu voulais entendre !

— Ta#%*@ak Sylvain !



C'est l'histoire du stationnement hors terre en sous-sol du CUSM.

Le génie derrière la trouvaille semblait assez fier de lui. Il raconte même à qui veut l'entendre qu'il a fait une interprétation créative du règlement. Après tout, qui donc a dit qu'il était nécessaire de partir du niveau du sol pour décider de ce qui était en sous-sol ou pas ?

Et pour sauver 25 millions de dollars et « offrir de meilleurs soins aux patients », il a changé le point de référence : plutôt que de mesurer à partir de là où le stationnement allait être construit, il l'a fait à partir du boulevard Décarie, juste à côté.

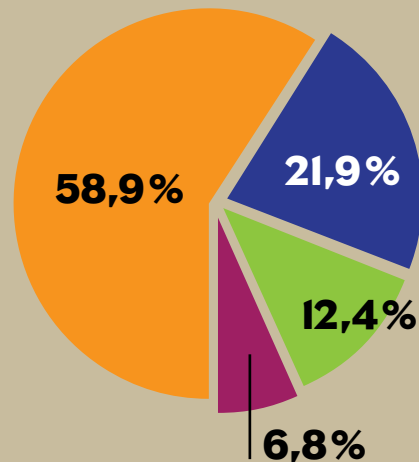
Il suffisait d'y penser. Vue du ciel, la Terre n'est-elle pas un immense rez-de-chaussée ?

Les propos contenus dans cette chronique ne représentent pas la position de l'OAQ. Ils n'engagent que son auteur.

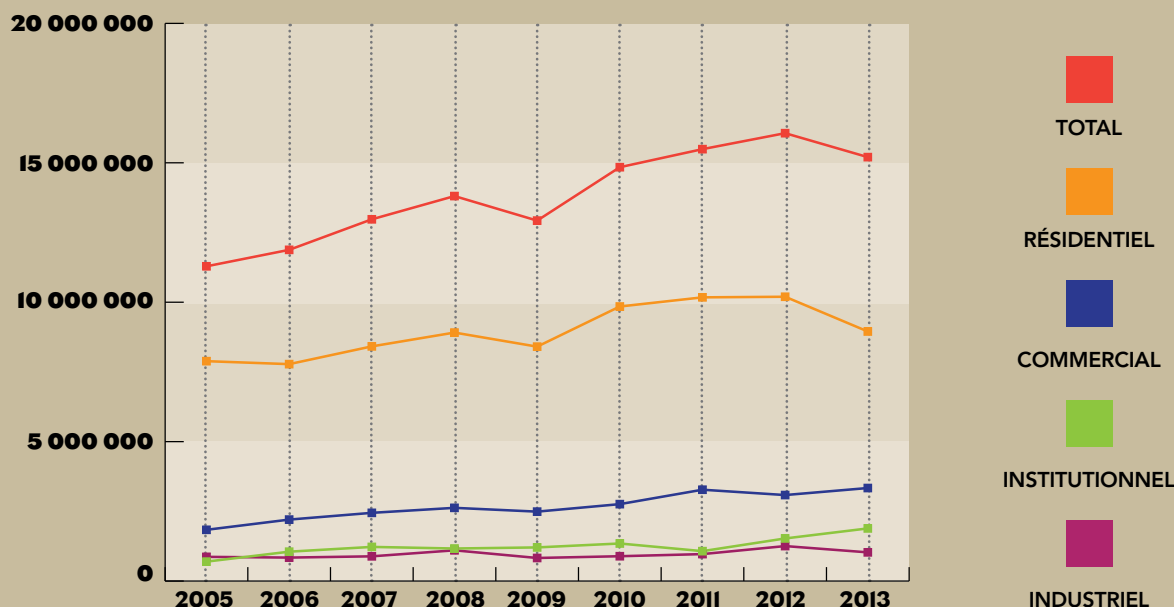
LE POIDS DES NOMBRES

VALEUR DES PERMIS DE BÂTIR AU QUÉBEC

RÉPARTITION SECTORIELLE, 2013



ÉVOLUTION 2005-2013
(EN MILLIERS DE DOLLARS)



Note : Ces données concernent les permis de bâtir émis par les municipalités de plus de 10 000 habitants.
Sources : Statistique Canada, Enquête des permis de bâtir.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.



- > MODÉLISATION 3D
- > RENDUS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS PHOTO-RÉALISTES
- > ANIMATION VIRTUELLE

DÉCOUVREZ NOTRE UNIVERS FASCINANT SUR
FIXION3D.NET





SÉRIE PURE

OPTEZ POUR UN SYSTÈME
QUI RÉPOND AUX CRITÈRES
DE LA RÉGLEMENTATION
ÉNERGÉTIQUE AU QUÉBEC!

SYSTÈME DE FENESTRATION
COMPOSÉ DE FENÊTRE
OSCILLO-BATTANTE, FIXE, AINSI
QU'UNE PORTE D'ALUMINIUM
FABRIQUÉ AU QUÉBEC.

En effet, tel que stipulé dans le règlement d'efficacité énergétique en vigueur depuis le 30 août 2012, tous les nouveaux bâtiments de 600 m.c. et moins d'aires de bâtiment (assise), d'un maximum de trois étages à vocation d'habitation sont visés par cette réglementation.

Le règlement exige l'installation de produits de fenestration ayant un minimum de 21 en rendement énergétique (RE) ou un maximum de 1,8 comme coefficient de transmission thermique globale (U) pour les bâtiments situés dans une municipalité dont le nombre de degrés-jours sous 18°C est moins de 6000. Aussi, la résistance d'infiltration d'air minimum est maintenant de A2. Cependant, il est possible d'installer des produits de performances moindres, sauf qu'il vous faudra réaliser une construction de référence tout en produisant un rapport de calcul de conformité de cette construction proposé par la méthode de performance.

Fait à noter également, qu'étant donné que la gestion de l'énergie est de compétence provinciale, l'ensemble des villes de la province sont soumises au règlement même si celles-ci n'ont pas encore adopté la nouvelle version 2005 du code.

Sachez ainsi qu'en optant pour les produits Fabelta, votre projet sera conforme aux exigences de ce règlement d'efficacité énergétique; vous éliminant alors une charge de travail supplémentaire. Et vous choisirez par le fait même un partenaire qui offre les produits les plus performants d'une qualité supérieure spécialement conçus pour notre climat, et ce, à un prix juste.

Notre quête d'excellence nous a menés au sur mesure haut de gamme, et rien de moins. Ce souci de qualité s'exprime tant dans notre service client que dans notre image moderne, forte et élégante. Nos produits vont au-delà de la concurrence et des normes établies.

FABELTA

systèmes de fenestration

www.fabelta.com
1 800.891.2586




MONACO

À LA CONQUÊTE DE L'ESPACE

Au sud de la France, la principauté de Monaco ne cesse d'attirer les étrangers bien nantis. Depuis deux siècles, le Rocher se renouvelle continuellement au nom du développement. Histoire d'un destin unique, et d'un défi architectural incessant.

Leslie Doumerc





Il aura suffi d'à peine deux siècles pour transformer un petit village de pêcheurs niché entre mer et montagne en une terre précieuse et attractive. Avec près de 36 500 habitants s'agglutinant sur 202 hectares (ha), Monaco est le deuxième plus petit État indépendant au monde, après le Vatican, mais surtout le plus densément peuplé. Forcément, sur un territoire moins grand que Central Park à New York, le gain d'espace est un casse-tête récurrent pour les architectes – et pour le gouvernement, qui consacre annuellement 30 % de son budget à la récupération de terrains et à la construction.

«Monaco est un lieu en perpétuel renouvellement», explique Nathalie Rosticher Giordano, conservatrice en chef du Nouveau Musée national de Monaco. La commissaire de l'exposition *Monacopolis* a passé deux ans à fouiller dans les archives nationales afin de reconstituer les couches successives d'une urbanisation ininterrompue depuis le milieu du 19^e siècle. Selon elle, l'essor économique de ce lieu de villégiature a toujours primé son unité urbanistique.

TOUJOURS PLUS LOIN

Ainsi, à Monaco, constructions et destructions alternent en fonction des caprices d'un public aisé et versatile, et des volontés de la Société des bains de mer, puissant promoteur immobilier et premier employeur privé de Monaco. Dès 1856, la principauté mise d'ailleurs sur la transformation et l'agrandissement du casino, un projet qui nécessitera l'intervention de 10 architectes, rien de moins !

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, alors que l'Europe entame sa reconstruction, la cité monégasque a déjà atteint sa densité construite maximale. À partir de là germeront des idées aussi folles que visionnaires pour que la population se sente moins à l'étroit, comme une ville-pont suspendue ou une île flottante (voir « Les visionnaires évincés », p. 14). Bien que ces projets ne sortiront jamais de terre, ils influenceront néanmoins sur le développement de la principauté, toujours en quête d'espace afin de maintenir son dynamisme économique.

D'ailleurs, l'insatiable principauté aurait besoin d'environ 350 000 m² supplémentaires – l'équivalent de la superficie du parc La Fontaine, à Montréal – tous les 10 ans pour construire logements et équipements, et accroître ses activités économiques. C'est du moins l'opinion de Séverine Canis-Froidefond, chef de service à la Direction de la prospective, de l'urbanisme et de la mobilité. Comment produire de la densité ? Il y a principalement trois façons de le faire à Monaco, dit-elle : creuser, créer des terres artificielles ou densifier à la verticale.

Par exemple, dès les années 1960, le gouvernement monégasque prend la décision d'enfouir progressivement sa voie ferrée, et de loger la gare en sous-sol. Les résultats sont positifs : Monaco gagne ainsi 9 ha, son territoire n'est plus scindé en deux et l'accès aux plages est facilité. Cerise sur le Rocher, les déblais des terrains ferroviaires sont réutilisés pour construire des terre-pleins sur l'eau. →



Résidence Le Simona,
Jean-Pierre Lott
Photo: Serge Demailly

PRENDRE LE LARGE

Malgré tout, Monaco comprend vite qu'elle n'a pas le choix: si elle veut s'étendre davantage, elle doit « tricher » en gagnant du terrain sur la mer. Dès 1965, sous le règne de Rainier III, surnommé le « prince bâtisseur », l'architecte italien Manfredi Nicoletti fait sortir de l'eau Fontvieille, un quartier entier comportant usines, bureaux, logements, caserne de pompier et port de plaisance. Grâce à cette presqu'île artificielle de 22 ha, Monaco augmente son territoire d'origine de 20 %.

Rebelote en 2002 lorsque, pour accueillir les bateaux de croisière, le port principal se dote d'une immense jetée de 350 m abritant quatre niveaux de stationnement et une gare maritime. Afin d'amadouer les écologistes, cette digue semi-flottante est conçue pour dominer l'énergie des vagues en surface sans perturber les écosystèmes marins en profondeur. En 2008, toutefois, le nouveau chef d'État, le prince Albert II, doit suspendre un autre projet d'extension pharaonique, notamment pour éviter une crise avec les environnementalistes.

Finalement, une nouvelle version, nichée entre deux zones protégées pour leur faune et leur flore exceptionnelles et allégée à 6 ha, devrait amerrir d'ici 2024. Facture de l'opération: un milliard d'euros (environ 1,5 milliard de dollars).

LA TENTATION DES HAUTEURS

Mais comment fait cette cité-État huppée pour sans cesse repousser ses limites? Lovée à flanc de montagne, Monaco a appris à se jouer du dénivelé à grand renfort d'ascenseurs publics, d'escaliers mécaniques et de tapis roulants, en plus des escaliers traditionnels. « Notre relief très escarpé fait en sorte que la notion d'amphithéâtre s'impose, explique Séverine Canis-Froidefond. Plus on descend vers la mer, moins les immeubles sont hauts. Quant aux tours, elles sont nombreuses, mais implantées →



Esquisse de la tour
Odéon, Alexandre Giraldi
Image: Four
Communications



SUITE PAGE 14

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

DEPUIS 15 ANS
À VOTRE SERVICE

RBQ 8239-6326-03

Construction des Lofts Rosemont,
projet de 24 condos.

Les Chateaux Riverains à St-Eustache 87 condos
haut de gamme sur le bord de l'eau.

- Résidentiel
- Commercial
- Industriel
- Institutionnel

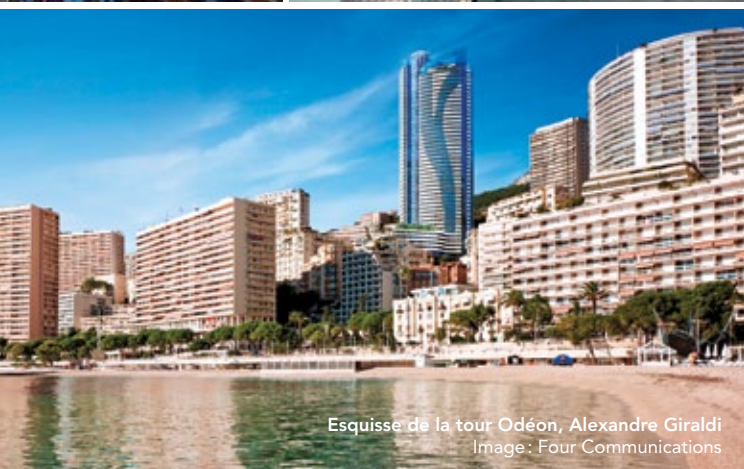
ROSTCO
CONSTRUCTION

2157 rue Moreau, bureau 106, Montréal (Québec) H1W 2M1

rostco@videotron.ca | 514 993-9136



Résidence Le Simona,
Jean-Pierre Lott
Photo: Serge Demailly



Esquisse de la tour Odéon, Alexandre Giraldi
Image: Four Communications

UN PRINCE ÉCOLO ?

Monté sur le trône en 2005, le prince Albert II de Monaco a voulu se démarquer en se présentant comme le premier chef d'État 100 % écolo.

Son credo: la protection de l'environnement et le développement durable. Par exemple, sensible aux effets dévastateurs de la fonte des glaces en Arctique, il crée en 2006 la fondation qui porte son nom. Mais malgré une flopée de prix et de reconnaissances, les écologistes purs et durs lui reprochent de faire de l'écologie de salon. Ses beaux discours pour faire de la Méditerranée la mer la plus propre au monde ou pour réguler les changements climatiques ne seraient, selon ses détracteurs, qu'un faire-valoir pour attirer les sympathies internationales et, surtout, les investisseurs.

Il est vrai qu'Albert de Monaco, partagé entre ses convictions et les impératifs du développement économique, n'est pas toujours d'une cohérence irréprochable. En 2008, notamment, il a dû revoir un mégaprojet de terre artificielle qui se situait pile entre deux trésors de biodiversité! Depuis, il multiplie les interventions pour démontrer qu'extension en mer et développement durable peuvent être compatibles si l'on impose des règles sévères.

Avant de changer le monde à grande échelle, mieux vaut montrer l'exemple à domicile. Après tout, le battement d'aile d'un papillon monégasque pourrait avoir des répercussions sur un iceberg polaire!



Une sous-couche plus mince et rapide à poser pour plancher chauffant carrelé



Schluter®-DITRA-HEAT

Système de plancher chauffant électrique avec technologie de désolidarisation

- Une seule couche alliant chauffage et désolidarisation
- Pas besoin de recouvrir les câbles chauffants d'un auto-nivelant (aucun temps d'attente du durcissement)
- Disposition des câbles aux endroits voulus, sans pince ni attache
- Les avantages d'un câble libre combinés à la simplicité de pose d'une membrane
- Limite l'épaisseur de l'assemblage, pour la réalisation aisée de transitions avec des revêtements plus bas
- Versions à 120 V et 240 V
- Thermostats programmables et non programmables offerts





① La Venise monégasque, Yona Friedman, 1960

Image : Musée national de Monaco

② Features: Monte-Carlo, Archigram, 1974

LES VISIONNAIRES ÉVINCÉS

Pas étonnant que Monaco, lieu qui fait tant rêver, soit aussi l'endroit qui a fait germer les plus folles utopies architecturales des années 1960.

Parmi elles, la Venise monégasque ①, une ville-pont suspendue et transparente imaginée en 1960 par l'architecte Yona Friedman, cofondateur du Groupe international d'architecture prospective (GIAP). Dans la même veine que ses esquisses de ponts enjambant la Seine et la Tamise, cet ambitieux projet de construction sur mer de six étages devait accueillir une promenade bordée de commerces et de restaurants ainsi que des logements.

Trois ans plus tard, son collègue du GIAP Paul Maymont projette plutôt de prolonger Monaco grâce à des îles flottantes de 500 m de diamètre, reproductibles à l'infini et reliées par des ponts. L'architecte y voit une solution moins coûteuse que le remblayage dans cette zone côtière, où les fonds atteignent vite d'importantes profondeurs.

En 1969, c'est toutefois le collectif Archigram qui se démarquera. Son projet Features: Monte-Carlo ② se réclame de la « non-architecture » en misant sur un bâtiment sous-terrain recouvert d'une pelouse. L'idée est claire : face à la sur-urbanisation de Monaco, pas la peine d'en rajouter ! L'espace, que l'on peut remplir et vider à l'envi répond exagérément à la commande de polyvalence. Les architectes travailleront au concept jusqu'en 1974, mais en vain : « Pour des raisons obscures, le projet ne va jamais éclore et le collectif va se dissoudre à la suite de cet échec », dit Nathalie Rosticher Giordano, qui trouve pourtant leur idée toujours d'actualité.

Pourquoi toutes les idées conçues à cette époque sont-elles tombées à l'eau ? « Ces architectes très avant-gardistes et trop prospectifs n'ont jamais vraiment été pris au sérieux. Nous sommes dans les années 1960, c'est l'époque des extra-terrestres et cette mouvance très médiatisée est considérée comme telle. »

Sur ce coup, Monaco a un peu manqué d'audace...

dans des endroits bien définis en zone limitrophe. » D'ailleurs, contrairement à Dubaï ou à Hong-Kong, Monaco reste une ville européenne à taille humaine, dit-elle.

Pourtant, la décision de construire en hauteur ne coulait pas de source. Cette pratique avait même été interdite par le prince Rainier III à la suite de quelques réalisations controversées. Mais depuis une dizaine d'années, Albert II a rouvert les vannes sous la pression démographique.

On se remet donc à ériger des tours de plus en plus hautes. La championne de cette catégorie est la tour Odéon, dessinée par l'architecte monégasque Alexandre Giraldi. Ce double gratte-ciel de 49 étages (170 m), qui doit être achevé dans le courant de l'été 2014, accueillera plus de 250 nouveaux logements, dont 177, dits « domaniaux », seront réservés à la population monégasque à des tarifs préférentiels. D'ailleurs, la tour Odéon a déjà réussi le coup médiatique de proposer l'appartement le plus cher du monde : un penthouse de 3300 m² sur cinq niveaux qui devrait être mis en vente à environ 300 millions d'euros (456 millions de dollars).

Les promoteurs justifient ces sommes exorbitantes par le grand luxe des équipements et le travail d'orfèvre réalisé autour des plaques de verre qui ceintureront la paroi de l'immeuble, et surtout par les prouesses technologiques accomplies. Questionné par les médias locaux tout au long des travaux, Alexandre Giraldi a raconté que son équipe avait pratiquement dû éventrer un pan de montagne pour construire un soutènement de 70 m de haut. Pour un bâtiment qui ne relève pas du génie civil, cela constitue un record, selon l'architecte.

MASSACRE À LA BÉTONNIÈRE ?

Même si ces bâtiments ultramodernes respectent les plus hautes normes environnementales et que Monaco peut se targuer de compter 20 % d'espaces verts sur son territoire, bien des résidents sont nostalgiques d'un patrimoine architectural sacrifié. Les plus virulents vont jusqu'à dénoncer le « massacre à la bétonnière » dont pâtirait la Côte d'Azur tout entière.

Chose certaine, dans un espace dépourvu de terrains vierges, toute nouvelle construction implique une démolition préalable. C'est d'ailleurs le sort qu'a subi le majestueux Palais des beaux-arts, rasé dans les années 1930 pour faire place au Sporting d'hiver, imposant édifice Art déco qui sera lui aussi démoli à la fin de l'année dans le cadre de la restructuration du quartier en zone de boutiques de luxe.

« Chaque génération de Monégasques est marquée par l'urbanisme. On commence petit à petit à prendre conscience de la valeur patrimoniale des choses dont Monaco a besoin pour forger sa propre histoire. Car, quand on démolit un bâtiment, on déplace aussi tout ce qu'il y a dedans », dit Nathalie Rosticher Giordano, qui a eu un mal fou à retrouver les archives nationales dispersées aux quatre coins de la principauté pour monter l'exposition *Monacopolis*.

Agissant comme garde-fous contre ce renouvellement perpétuel, quelques monuments historiques répertoriés comme des « éléments de bâti remarquables » bénéficient de protection. Mais la majeure partie des constructions demeure vulnérable. « L'idée n'est pas de figer le bâti, mais d'être flexible pour répondre aux règles de confort et aux normes sismiques », précise Séverine Canis-Froidefond. Ajoutons que, face à la pression populaire, un projet de loi sur la conservation du patrimoine est actuellement étudié par le bureau du Conseil national.

Ce précieux petit bout de terre sera-t-il extensible à l'infini ? Car si l'on peut encore empiéter sur la mer ou construire des tours toujours plus hautes, gageons qu'il sera plus ardu de déplacer des montagnes ! ●

REDÉCOUVREZ LE BOIS

GlaxoSmithKline - Coarchitecture
Crédit photo : Stéphane Groleau

**NORDIC**
1 866 817-3418 | www.nordicewp.com



Système de cloisons souples, Shigeru Ban Architects
Photo: Forgemind ArchiMedia



École temporaire en tubes de carton recyclé, Chengdu (Chine), Shigeru Ban Architects
Photo: Voluntary Architects' Network



L'ARCHITECTURE DE L'URGENCE À LA RESCOUSSE

Une fois que le ciel nous est tombé sur la tête, il faut s'affairer à recoller les morceaux. Comment les architectes peuvent-ils aider sans contribuer au chaos? Mode d'emploi d'une reconstruction réussie.

Gabrielle Ancil

Depuis trois ans, l'Université John Brown, en Arkansas, contribue à organiser un concours multidisciplinaire de construction d'abris temporaires. But : conscientiser les étudiants de différents horizons aux réalités des populations ayant vécu un désastre naturel.

L'initiative trouve particulièrement écho auprès des étudiants en architecture, constate Stacie Burtelson, professeure d'architecture à l'Université Judson, en Illinois. «Les étudiants en architecture d'aujourd'hui s'intéressent beaucoup plus aux problématiques sociales que leurs prédécesseurs. C'est d'ailleurs le rôle des enseignants de les sensibiliser aux aspects sociaux de l'architecture, afin qu'ils puissent intégrer cet intérêt à leur future pratique.» Le concours de l'Université John Brown, où elle envoie ses élèves chaque année, est pour elle une occasion parfaite de susciter cet intérêt chez eux tout en leur faisant apprendre les rudiments de la construction.

Car c'est un fait : le climat changeant de notre planète continuera de provoquer tsunamis, ouragans, typhons et autres inondations. Sans parler des tremblements de terre, des désastres écologiques ou de ceux causés par l'homme. Ça n'arrive pas qu'au bout du monde, mais aussi dans notre cour arrière : pensons à Saint-Jean-sur-Richelieu ou à Lac-Mégantic.



Mission à Kitcisakik
Photo: Architectes de l'urgence et de la coopération



Haïti
Photo : BBC World Servicea

DEGRÉ ZÉRO

Construire rapidement tout en pensant à l'avenir : voilà l'un des principaux défis que doit affronter l'architecte en situation de désastre. À l'étape de la reconstruction, il devient même un acteur clé de la réussite du projet, car au-delà des abris temporaires, il doit rebâtir des milieux de vie.

Dès les premiers instants suivant la catastrophe, l'architecte doit voir aux besoins essentiels des personnes touchées et à leur sécurité. « La première chose à faire, c'est de sécuriser les bâtiments qui sont restés debout », explique Chantal Giard, directrice générale d'Architectes de l'urgence et de la coopération (AUC), une association venant en aide à des populations sinistrées ou dans le besoin.

Audrey Galo, coordonnatrice de programmes pour Architecture for Humanity, le pendant américain d'AUC, abonde dans le même sens : « Il faut arriver rapidement sur les lieux du désastre pour bien comprendre ce qui s'est passé dans la communauté et déterminer les endroits les plus touchés. » Selon elle, l'architecte doit amasser le plus d'information possible, créer des liens avec la population et les autres intervenants ainsi que tenter de saisir les causes du désastre. Tout cela lui permettra de produire une analyse post-désastre détaillée, notamment afin de concevoir des constructions temporaires destinées à durer plusieurs années (voir « Les abris transitionnels », p. 18).

L'architecte new-yorkais Frederic Schwartz, connu pour avoir contribué à rebâtir le tiers de La Nouvelle-Orléans après le passage de l'ouragan Katrina, en 2005, insiste d'ailleurs sur cet aspect. « Même si le temps presse, il faut prendre le temps de collecter l'information et d'analyser le cœur du problème attentivement. Avant de commencer à dessiner, il y a une longue période de recherche technique. »

D'ailleurs, la participation des habitants, des autorités et des organisations locales est essentielle au travail de l'architecte, estiment Audrey Galo et Frederic Schwartz. L'expérience de ce dernier à La Nouvelle-Orléans en témoigne : avant de solliciter ses services, la Ville avait tenté d'imposer un nouveau plan d'urbanisme aux citoyens, sans succès. À son arrivée, l'architecte a renversé la donne, adoptant une méthode qu'il appelle « bottom-up » (du bas vers le haut). →

À QUAND LA FIN DU MONDE ?

Quels désastres naturels attendent le Québec dans les prochaines décennies ? Professeur au Département de géographie de l'UQAM, Daniel Germain n'exclut aucune possibilité. Outre ce qu'il appelle les « risques ponctuels », comme les glissements de terrain et les avalanches, il faudra aussi composer avec les variations climatiques, qui peuvent notamment causer des pluies violentes, des tornades et des chutes de verglas. Sans oublier le passage habituel des saisons, de plus en plus soumises aux extrêmes : pensons, par exemple, aux îlots de chaleur créés en ville l'été.

L'architecture offre déjà des pistes de réponse à certains de ces enjeux, comme l'utilisation de matériaux perméables, le verdissement d'espaces de stationnement ou les toits verts pour les îlots de chaleur. « L'hiver, par contre, avec les redoux qui alourdissent la neige, ces mêmes toits doivent avoir été conçus pour supporter au moins 60 cm de neige », résume le géographe. Comment prévoir quand ce qui est souhaitable pendant une saison devient néfaste pendant une autre ? De plus, l'étalement urbain des dernières années et le dézonage de terres agricoles ont mis en évidence les dangers des sols argileux. « C'est comme si on construisait des maisons sur du beurre d'arachide », illustre Daniel Germain. Existe-t-il un moyen de prévoir les dangers ? Selon le géographe, il faut établir et tenir à jour une cartographie complète des zones à risque. Cela permettrait aux municipalités et aux gouvernements de mieux planifier le développement du territoire. De façon générale, toutefois, le Québec restera à l'abri des catastrophes majeures tels éruptions volcaniques ou tsunamis, du moins à moyen terme. Ouf...



auc architectes
de l'urgence
et de la coopération



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC

DEVENEZ MEMBRE OU FAITES UN DON
architectes-urgence.ca

Habitation temporaire dans un conteneur, Onagawa, Japon
et, à droite, atelier temporaire en papier, Shigeru Ban Architects
Photos : Forgemind ArchiMedia



LES ABRIS TRANSITIONNELS

Les premiers besoins d'une personne ayant vécu un désastre se résument à bien peu: abri, nourriture, eau potable. Mais un abri de fortune doit souvent se transformer en abri semi-permanent, pouvant servir pendant quelques années. Il importe donc de l'adapter aux besoins de la population touchée, disent les experts consultés. Le concours de conception d'abris d'urgence organisé par l'Université John Brown, en Arkansas, vise justement à trouver des solutions innovantes. Les équipes d'architectes, d'ingénieurs et de maîtres d'œuvre tentent d'imaginer une construction à la fois facile à transporter et capable de durer plusieurs années. Lors de la prochaine édition, les participants devront concevoir un abri qui serait approprié pour une famille ayant fui le conflit syrien. La construction gagnante devra pouvoir abriter environ quatre personnes, résister aux changements de température, être construite avec des matériaux locaux... et coûter moins de 1500 \$! Les besoins sociaux, culturels ou religieux devront aussi être pris en compte. Après tout, l'architecture n'est-elle pas d'abord affaire de contraintes ?

«Nous avons demandé aux collectivités ce qu'elles voulaient. Le rôle des architectes s'est résumé à les aider à l'obtenir.» Cette méthode misant sur la participation citoyenne a porté ses fruits: grâce aux nouveaux aménagements, notamment, le taux d'actes criminels a diminué et le système d'éducation a repris de la vigueur. «La ville est revenue», résume-t-il. Attention toutefois de ne pas faire de promesses impossibles à tenir, ajoute-t-il, histoire de garder la confiance des citoyens.

L'UNION FAIT LA FORCE

Afin de faire front commun pour aider les victimes de catastrophes naturelles tout en contribuant à prévenir ces dernières, des architectes de différentes régions du monde – parfois de concert avec d'autres professionnels – unissent leurs efforts. C'est le cas d'i-Rec, un réseau international regroupant environ 200 experts de différents secteurs s'affairant à étudier et à diffuser les meilleures pratiques en matière de reconstruction post-désastre. Les buts de ce réseau sont multiples, explique le directeur, Gonzalo Lizlarde, professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal: mettre les problèmes en évidence, dénoncer certaines pratiques, faire de la recherche scientifique, former les générations futures, etc. Tout un programme!

Par ailleurs, Architecture for Humanity a elle aussi lancé une initiative similaire, nommée Open Architecture Network. Cette plate-forme Web permet de mettre en commun des idées qui ont fait leurs preuves et qui pourraient inspirer d'autres architectes ailleurs sur la planète.

dupras ledoux ingénieurs

**LES EXPERTS EN
INGÉNIERIE INTÉGRÉE**

Reconnue pour son intégrité, notre firme en pleine expansion se fera un plaisir de vous épauler dans tous vos projets architecturaux.

Spécialisés en mécanique et électricité depuis plus de 55 ans, nous vous offrons notre expertise dans des domaines variés comme le design d'éclairage architectural, la conception de bâtiments durables et écologiques (LEED), les télécoms, la modélisation 3D (REVIT).

découvrez notre
nouveau site
dupras.com

Le partage d'idées est certes une initiative pertinente, mais Audrey Galo met néanmoins en garde contre les solutions à l'emporte-pièce: « Un projet qui a réussi dans une communauté peut servir de modèle dans une autre, mais il faut tenir compte des problématiques locales. » C'est aussi la conclusion à laquelle est arrivée Stacie Burtelson après la première année du concours de conception et de construction d'abris temporaires, en Arkansas. « Nous voulions concevoir un abri qui serait utilisable partout dans le monde, mais c'était trop demander. Il vaut mieux comprendre la culture et l'environnement pour lesquels on construit. »

À la fin de chaque opération de reconstruction, les architectes doivent laisser une situation meilleure que celle qui prévalait avant le désastre.

Pour sa part, Frederic Schwartz s'inquiète de voir des solutions identiques appliquées dans des situations différentes. « Certains architectes considèrent les désastres comme une occasion d'affaires et organisent leurs déplacements en fonction des catastrophes naturelles. Pourtant, la reconstruction doit être faite par les architectes locaux », argue-t-il.

PENSER POUR LONGTEMPS

Au Québec, Architectes de l'urgence et de la coopération œuvre depuis 2007 à la reconstruction post-désastre, mais aussi à la prévention et au développement durable. Selon sa directrice, Chantal Giard, le travail des bénévoles se concentre sur trois priorités: l'action en urgence, la gestion de projet et le transfert de connaissances. « Nous ne voulons pas intervenir à la place des gens que nous aidons », explique-t-elle.

C'est d'ailleurs au transfert de connaissances que s'est attaché l'architecte Guillaume Lévesque lors de la mission qu'il a menée à Kitcisakik, en Abitibi, car la formation a été au cœur du projet de rénovation de ce village anishinabe (algonquin). « Nous voulions non seulement valoriser les compétences locales, mais aussi susciter des vocations, des métiers », explique-t-il. En plus d'aider à construire une trentaine de maisons, l'organisme a offert une formation de charpentier-menuisier à 12 ouvriers autochtones.

À la fin de chaque opération de reconstruction, les architectes doivent laisser une situation meilleure que celle qui prévalait avant le désastre, avance Audrey Galo. Par ailleurs, au-delà de l'amélioration du sort des populations locales, tous les intervenants s'entendent pour dire qu'une reconstruction réussie doit tenir compte du développement durable et, surtout, respecter les coutumes locales. Transformer une vulnérabilité en atout, voilà qui est fort valorisant! 🌱

Juste du Pin



REVÊTEMENTS DE BOIS



Nouveau siège social :

266, rue Armand Majeau,
St-Roch-de-l'Achigan
Tél. : 450 439-6888

Succursale de Mont-Tremblant :

1555, route 117, Mont-Tremblant
Tél. : 1 819 425-7879

Pour plus d'informations,
visitez >> www.justedupin.com



Collection Xtrem15



- L'aspect naturel du bois avec une résistance exceptionnelle
- Bois d'une résistance supérieure
- Garantie 15 ans sans entretien
- Sans clous apparents, facile à installer
- Bouts emboutetés



Collection CONTEMPORAINE

- Aspect torréfié nécessitant moins d'entretien
- Bois d'une résistance supérieure
- Sans clous apparents, facile à installer
- 40% moins cher que le bois torréfié
- Disponible dans le nouveau et le clair de noeuds



LES FRUITS DE LA **PASSION**

On ne devient pas architecte sans être animé d'une bonne dose de passion. Mais la pratique de l'architecture n'est pas épargnée par les petits soucis de ce qu'on appelle la vie au travail. Les patrons doivent, là comme ailleurs, diminuer le roulement du personnel. Et les employés, de leur côté, veulent avoir la chance d'exploiter leur talent et trouver leur bonheur dans la philosophie de l'agence. Quant aux femmes qui ont choisi cette profession autrefois exclusivement masculine, il leur faut encore se battre pour prendre la place qui leur revient. *Esquisses* est donc allé fureter de votre côté, en prenant soin de vérifier si, en matière d'aménagement de bureaux, les architectes n'étaient pas des cordonniers mal chaussés...

Bureaux de NFOE et associés architectes
Photo : Stéphane Brügger

RÉTENTION DE PERSONNEL

RELEVER LES DÉFIS

Comme n'importe quelle entreprise, une firme d'architecture doit faire face au roulement de ses effectifs. À part barrer la porte et avaler la clé, quelles stratégies mettre en place pour retenir les employés ?

• Par Rémi Leroux

Pour quelles raisons restez-vous à notre emploi ? » Cette question, les architectes Ron Rayside et Antonin Labossière l'ont posée aux membres de leur équipe le printemps dernier, en prévision de cet article. La grande majorité des 35 salariés de cette firme de la rue Ontario ont participé au sondage. La raison la plus souvent invoquée : la dynamique et l'esprit du bureau. Les employés ont également mis en avant l'autonomie dont ils jouissent, ainsi que la vocation sociale et environnementale de la firme. Le salaire et les avantages sociaux sont arrivés en queue de peloton.

Ces résultats n'étonnent pas Pascal Paillé, directeur du Groupe de recherche sur la rétention et la fidélisation des ressources humaines dans les services de l'Université Laval. « Croire que les employés sont en premier lieu motivés par le salaire et les différents avantages est une erreur répandue, estime-t-il. L'environnement, les conditions de travail et la qualité des relations interpersonnelles sont beaucoup plus déterminants dans le désir d'une personne de rester dans son entreprise. »

Si les entreprises cherchent à garder leurs employés, ce n'est pas simplement pour leurs beaux yeux. Un départ non remplacé peut avoir des effets importants sur le rendement (incapacité de réaliser les projets dans les délais, risque de surmenage des employés, etc.). En outre, renouveler le personnel a un prix. « Dans certains secteurs de l'industrie, remplacer un salarié coûte l'équivalent d'un salaire annuel, explique Pascal Paillé. En moyenne, un employé expérimenté met 6 mois à s'intégrer, un employé débutant, 18 mois. » Ce n'est qu'après ces périodes d'adaptation que les nouveaux venus deviennent véritablement « productifs ».

Pas étonnant que certains soient prêts à mettre le paquet pour garder leur monde. « Les entreprises doivent voir les services et activités mis en place à cette fin comme des investissements et non des coûts supplémentaires », poursuit Pascal Paillé.

À LA MODE GOOGLE

En matière de maintien de l'effectif, il n'y a pas de formule magique. En architecture, les stratégies mises en œuvre diffèrent d'un cabinet à l'autre, notamment en fonction de la taille. « On ne gère pas les ressources humaines de la même façon dans un bureau de 10 personnes et dans une entreprise de 150 salariés », dit Antonin Labossière.

Dans les grandes entreprises, on s'inspire de la Silicon Valley, où les Google de ce monde compensent l'énorme pression au rendement exercée sur les individus par un environnement de travail *cool*. « Ces entreprises réussissent parce que les employés sont capables de donner du sens à ce qu'ils font, ce qui permet de supporter la pression », selon Pascal Paillé.

Chez Provencher Roy, l'un des plus gros bureaux d'architecture québécois, la rétention du personnel, c'est du sérieux. De l'achat d'un Oculus Rift – un casque de réalité virtuelle utilisé pour développer certains projets de la firme – au réaménagement des îlots de travail, en passant par le renouvellement des programmes d'assurance collective, de nombreux efforts ont été déployés ces dernières années pour améliorer le bien-être des employés et éviter une fuite des cerveaux.

Les résultats sont au rendez-vous. « En 2013, notre taux de roulement a été inférieur à 5 %, explique Karine Perron, directrice des ressources humaines. C'est très raisonnable, d'autant plus que la moitié des départs concernait le secteur administratif. »

Chez Ædifica, un chef cuisinier nourrit quotidiennement une cinquantaine des 150 employés montréalais de la firme. « Il dispose de tous les équipements nécessaires pour offrir des repas de qualité, dit Gabriel Tourangeau, directeur marketing et communication. Le coût pour l'employé est de 8 \$, ce qui représente 50 %, l'entreprise paie l'autre 50 %. » Une stratégie qui, comme d'autres, vise avant tout à « transformer un environnement de travail en milieu de vie ».



FLE-XI-BI-LI-TÉ

Certains employeurs cherchent aussi à solidifier le lien émotionnel entre l'employé et l'entreprise. « Pour qu'un employé ne ressente pas l'envie d'aller voir ailleurs, il faut lui donner la possibilité de se réaliser au sein de l'entreprise. Ses objectifs personnels doivent rejoindre ceux de la boîte », estime Karine Perron. Pour y parvenir, les mots d'ordre sont « souplesse » et « flexibilité ». Horaires de travail, retour progressif de congé de maternité, conciliation travail-famille, formation... tout est fait pour favoriser l'épanouissement personnel et professionnel.

Chez Lemay associés, autre firme montréalaise qui compte plus d'une centaine de salariés, on mise sur le renforcement des compétences. « Par exemple, on encourage l'accès à la profession en remboursant la cotisation à l'OAQ ou les cours préparatoires à l'obtention du permis », dit Geneviève Belliveau, conseillère en ressources humaines.

Dans les bureaux plus petits, où les moyens financiers sont plus limités, d'autres stratégies de maintien en poste sont à l'œuvre. Chez Rayside Labossière, où la moyenne d'âge est de 33 ans, Ron Rayside mise avant tout sur la responsabilisation des employés. « Dès qu'une personne est embauchée, Ron la *pitche* dans l'eau, raconte Antonin Labossière. Dans de nombreuses firmes, on ne donne pas de responsabilités aux salariés. Ici, rapidement, un employé s'occupe des offres de services, négocie les honoraires et assure le suivi d'un projet. »

ABONNEMENT AU GYM ET PANIER DE FRUITS

La plupart des firmes misent aussi sur les activités sociocréatives pour favoriser le bien-être des salariés et renforcer leur sentiment d'appartenance à l'entreprise. Chez Lemay, l'abonnement au gym situé dans le même bâtiment de la rue Brewster est proposé à prix réduit. Chez Ædifica, la direction prend en charge 50 % d'un forfait dans un centre de conditionnement physique. Chez Provencher Roy, massage sur chaise, cours de yoga et paniers de fruits quotidiens sont offerts aux employés. →

Coopérative d'habitation
Station No 1, Edifica
Photo: Stéphane Brügger



Les initiatives peuvent aussi venir de la base. Pour améliorer le quotidien de la vie de bureau, les salariés de chez Lemay ont formé un « comité des petits gestes » auquel la direction a alloué un budget. « Changer de marque de café, ajouter des plantes vertes, installer un hamac dans l'aire de repos sont quelques-unes des idées qui ont été proposées », dit Geneviève Belliveau. Plusieurs firmes organisent également des rencontres entre leurs divers services (architectes, designers, etc.) qui prennent la forme de « Club sandwich » chez les uns ou de rendez-vous « bière-pizza » chez les autres.

Dans les structures plus petites, ces activités ne sont pas toujours conçues comme des stratégies de rétention. « Lorsqu'on sort le vin et la bière, on ne se dit pas : « Ça va nous permettre de garder nos employés », affirme Ron Rayside. Nous pensons avant tout à partager un moment convivial. Tant mieux si l'esprit d'équipe s'en trouve renforcé. » La « soirée homard » que le bureau organise à l'occasion est née d'abord et avant tout parce qu'un membre de l'équipe avait un énorme chaudron, idéal pour faire cuire les crustacés.

Enfin, les bureaux d'architectes misent beaucoup sur le développement durable, une stratégie souvent en lien avec leur vocation et qui, aux yeux des employés, est essentielle. Plusieurs entreprises remboursent en tout ou en partie les titres de transport en commun notamment. Chez Rayside Labossière, on s'est même abonné à Bixi et à Communauto, des modes de déplacement que les employés peuvent utiliser pour leurs rendez-vous. Lemay associés a pour sa part publié un *Guide des bonnes pratiques en développement durable* à l'intention de ses employés.

Mais attention, les 5 à 7 bien arrosés et le Bixi à volonté ne sont pas une panacée. « Les dirigeants doivent reconnaître au quotidien les efforts de leurs employés, prendre des décisions justes et équitables et agir avec bienveillance », conclut Pascal Paillé. Avec tout ça, barrer la porte et avaler la clé ne sera donc plus nécessaire! ●

Bibliothèque Monique-Corriveau (agrandissement et
réhabilitation de l'église Saint-Denys-du-Plateau)
Dan Hanganu + Côté Leahy Cardas architectes
Architecte de l'église Saint-Denys-du-Plateau (1964):
Jean-Marie Roy
Photo: Stéphane Groleau

HISTOIRES D'EGO LE PARTAGE DU **POUVOIR**

Toutes les agences d'architecture comptent une vedette qui récolte les prix et accorde les entrevues. Comment concilier travail d'équipe et gros ego? • Par Hélène Lefranc

Vous connaissez l'anecdote? Un jour, un employé zélé serait débarqué dans le bureau de Mies van der Rohe avec une idée. Au lieu de l'écouter, le maître l'aurait congédié sur-le-champ. Dans sa firme, lui seul pouvait avoir des idées! Vraie ou fausse, l'histoire illustre bien la réputation des starchitectes: les Zaha Hadid, Santiago Calatrava, Norman Foster et autres Frank Gehry seraient tous des tyrans.

Au Québec, les starchitectes sont rares. Toutefois, il y a dans presque tous les bureaux un créateur qui en mène plus large que les autres. Son nom est mis de l'avant et, quand la gloire est au rendez-vous, c'est lui qui la récolte. Reste à voir comment les collègues vivent cela.

LA MARQUE HANGANU

Dan Hanganu figure dans la courte liste des architectes vedettes au Québec. Depuis les années 1970, ce Montréalais a conçu nombre de bâtiments acclamés comme le Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière ou HEC Montréal. Pour lui, pas question de piler sur l'amour-propre d'un employé sous prétexte qu'il est le patron. «J'essaie de ne pas blesser mes employés par oubli ou par négligence, même si mes idées ont parfois la priorité. Qu'on le veuille ou non, la marque Dan Hanganu existe depuis 40 ans.» →



Quand un collègue a une idée qui est en contradiction avec la sienne, il est ouvert aux compromis. « De nature, l'architecture résulte d'un dialogue. Parfois, je laisse mon collègue n'en faire qu'à sa tête, parfois on trouve un terrain d'entente », raconte-t-il. Il se garde quand même le droit de dire « c'est mon bureau, c'est moi qui décide ! », une phrase qu'il prononce toutefois moins souvent qu'avant. « Il y a quelques années, je prenais beaucoup de place. Peu à peu, j'accepte qu'il y ait d'autres participants au processus de création. » D'autant plus qu'il est bien entouré. « Avec des personnes comme Gilles Prud'homme, avec qui je travaille depuis 27 ans, on n'a pas besoin de terminer nos phrases, on se comprend et on se complète. »

Pour que la gloire rejaillisse sur d'autres que lui, il délègue désormais un employé pour récolter les prix d'excellence remis à la firme. « Comme je suis monté sur scène souvent, ça revêt moins d'importance aujourd'hui. Tant mieux si ça permet aux membres de l'équipe de se faire connaître. »

Son attitude découle peut-être de la frustration qu'il a lui-même vécue à ses débuts, dans les années 1970, époque où, face aux clients, les patrons n'hésitaient pas à s'approprier le travail des jeunes architectes sans leur accorder de crédit.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Quand les clients cognent à la porte de l'Atelier Pierre Thibault, c'est l'architecte de renom qu'ils viennent chercher. Or, il est loin de faire cavalier seul. « Je ne peux pas tout faire. Ce qu'offre l'Atelier, ce n'est pas une personne, c'est une équipe. » Il rencontre d'ailleurs toujours les clients accompagné d'un collègue et n'assure pas systématiquement toutes les présentations.

Pour favoriser la circulation de l'information et éviter qu'une personne ne s'approprie un projet, le bureau ne comporte aucun espace fermé et la dizaine d'employés travaille autour d'une seule grande table de 14 m (voir « Cohabitation forcée », p. 34).

Tous les lundis, les membres de l'équipe se rassemblent pour passer les projets en revue, armés de maquettes et de dessins. « Personne ne met sa tête sur le billot. On critique le projet, et non l'individu. Le regard des collègues permet de trouver la solution optimale. Bien sûr, j'ai de l'expérience, mais un jeune stagiaire peut poser la bonne question », explique-t-il. Autre avantage : les questions et commentaires de ses collègues préparent bien la personne chargée du projet aux questions du client.

Thibault a beau en être l'image publique, son Atelier fonctionne comme une « grande famille ». Apéritifs, voyages et sorties de ski rythment la vie de la boîte. Les clients y sont parfois conviés pour souligner les bons coups. Ils peuvent ainsi féliciter chacun des employés qui a participé à leur projet, et pas seulement le patron.

Une exposition se trame pour célébrer les 25 ans de l'Atelier. Pierre Thibault compte inclure la liste de tous les employés qui y ont travaillé au fil des ans, afin de reconnaître leur contribution à son succès.



Bibliothèque Monique-Corriveau
Dan Hanganu + Côté Leahy Cardas architectes
Architecte de l'église Saint-Denys-du-Plateau (1964):
Jean-Marie Roy
Photo: Stéphane Groleau



HÉRITER D'UN NOM

Chez Beaupré, Michaud et associés, architectes (BMAA), tous les architectes ont des contacts avec les clients. « Ça aide à faire reconnaître leur travail », dit Menaud Lapointe. Si les ego sont froissés, c'est plutôt lors des lancements publics et autres inaugurations. « Le politicien ou le représentant municipal salue l'entrepreneur et les ingénieurs. Parfois, il mentionne à peine la firme d'architectes, encore moins le chargé de projet! »

Inscrit au tableau depuis 2009, ce jeune architecte est lui-même sorti de l'ombre deux ans plus tard en devenant associé. Son patronyme ne figure pourtant pas dans le nom du bureau. « On a considéré ajouter mon nom, mais je n'y tenais pas spécialement. J'arrive dans un esprit de continuité. » Le mot « associés » a donc été ajouté – au pluriel au cas où la situation évoluerait – et, maintenant, l'acronyme BMAA est davantage utilisé. On peut à la fois grimper rapidement les échelons et rester modeste!

Menaud Lapointe fait avec les jeunes ce qu'il a aimé qu'on fasse avec lui: il les extirpe de leur bureau pour les emmener sur les chantiers afin que leur travail soit plus concret et qu'ils soient connus des clients. Il veille aussi à ce que tous les employés concernés, y compris les techniciens, soient mentionnés sur les fiches projets. « C'est peut-être le complexe de la petite firme qui veut montrer qu'elle dispose d'une belle équipe. »

CHICANES DE FAMILLE

La gestion des ego est-elle plus difficile dans les grands bureaux? « Il y a assurément des grosses têtes à gérer dans les grandes firmes, mais les patrons ne sont pas en cause », estime une jeune architecte qui préfère garder l'anonymat. Dans l'agence où elle travaille, qui compte plus d'une centaine de salariés, c'est plutôt la division des tâches qui suscite des accrochages. Les architectes y sont répartis en quatre équipes: conception, préliminaires, programme, chantier. Comme les frontières entre chaque groupe sont un peu trop étanches, chacun peine à comprendre ce que font les autres.

La palme revient aux concepteurs. Leur attitude de « créateur qui défend la pureté de l'architecture » rend le dialogue particulièrement difficile. « On est seulement deux ou trois à avoir le droit de s'asseoir avec eux pour dire ce qui ne fonctionne pas. C'est quasiment un combat perdu d'avance », raconte cette spécialiste du développement durable, qui est présente du début à la fin d'un projet. Au bout du compte, les concepteurs se plaignent que les révisions dénaturent leurs idées, alors que les autres architectes sont frustrés de ne pas être affectés à la conception.

Malgré tout, l'esprit de famille finit par l'emporter. « Lorsqu'un projet est célébré, la reconnaissance est partagée, dit-elle. Au final, on sait tous que c'est un travail d'équipe. » Une tendance qui devrait se maintenir, selon la trentenaire. « L'enseignement a changé. À l'université, on apprend à travailler en équipe. Et dans la pratique, on est de plus en plus obligé d'échanger et de confronter nos opinions. » C'est à se demander comment feront les starchitectes! ●

MOTIVATION AU TRAVAIL

L'ARGENT NE FAIT PAS LE BONHEUR

Vous manquez d'énergie au travail? Le spécialiste Jacques Forest rappelle les ingrédients d'un régime professionnel stimulant. • Par Hélène Lefranc



Quatre grands types de motivation existent dans le monde du travail, selon Jacques Forest, psychologue et professeur au Département d'organisation et ressources humaines de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

LE PLAISIR. C'est le bonheur qu'on prend à pratiquer son métier. « J'imagine un architecte qui ne voit pas le temps passer, absorbé par la définition de l'espace ou le choix des matériaux dans un projet. »

LA VOCATION. C'est la satisfaction que nous retirons d'un emploi parce qu'il correspond à nos valeurs. « C'est ce qui donne du sens à nos tâches, même les plus contraignantes. » Par exemple, commander des matériaux peut être fastidieux, mais l'architecte sait que des délais de livraison compromettent l'échéancier d'un projet. Il passe donc ses commandes sans broncher.

LA RÉPUTATION. « Certains sont allumés par l'idée d'être le meilleur dans un domaine, par exemple. »

LES RÉCOMPENSES. Une catégorie qui englobe notamment l'argent (salaire, boni) et les prix et distinctions.

Pour stimuler la performance et le bien-être à long terme, le plaisir et la vocation n'ont pas leur pareil, peu importe les milieux et les cultures, selon une étude internationale à laquelle Jacques Forest a participé. Cela vaut donc autant pour les architectes en pratique privée que ceux qui travaillent dans une organisation publique.

La réputation et les récompenses peuvent aussi être des moteurs efficaces. « Dans le monde du sport, c'est ce qui pousse à tricher pour gagner, à blesser un adversaire quand l'arbitre regarde ailleurs ou à s'approprier un succès d'équipe. » À long terme, par contre, les recherches démontrent que l'intimidation a des conséquences négatives, y compris pour celui qui la pratique. « Exploiter ses collègues a un coût psychologique », résume le chercheur, qui parle « d'effet boomerang ». Difficile, par exemple, d'obtenir la collaboration des autres lorsqu'on joue solo.

PARTAGER LE SUCCÈS

Le message aux patrons est clair : pour qu'un individu, une équipe et une organisation réussissent à long terme, il faut augmenter les bonnes sources de motivation et diminuer les mauvaises.

EN PLUS DE SOULIGNER LES BONS COUPS DE CHACUN ET LES SUCCÈS COLLECTIFS, LE GESTIONNAIRE DOIT DONNER AUX EMPLOYÉS LES RESSOURCES POUR S'ÉCLATER DANS LEUR POSTE.

Concrètement, un employeur doit partager les succès avec ses employés. « Mettre une personne de l'avant n'est pas nécessairement mauvais, explique Jacques Forest, mais il faut faire attention au ressenti de l'équipe. » Si la firme remporte une distinction et que seul le patron jouit du prestige et empoche le chèque, un sentiment d'injustice hautement démotivant risque de naître chez ses subordonnés.

En plus de souligner les bons coups de chacun – y compris ceux de l'adjointe administrative – et les succès collectifs, le gestionnaire doit donner aux employés les ressources pour s'éclater dans leur poste. Lorsque les tâches deviennent ardues, les employés doivent comprendre en quoi elles contribuent à la satisfaction du client et, ainsi, finiront par bénéficier à l'équipe.

L'autonomie, les compétences et les liens sociaux sont aussi à privilégier. « Ce sont des besoins psychologiques présents chez tous les individus dès la naissance. S'ils sont satisfaits, les bons types de motivation progressent. Sinon, on se contente d'aspirations à court terme. » Les employés doivent donc avoir la possibilité de prendre des décisions et de développer leur potentiel. Les tenir au courant des décisions de l'entreprise est aussi important.

Évidemment, même si le salaire ne fait pas le bonheur professionnel, sous-payer ses employés est à éviter! ☹

LES FEMMES EN ARCHITECTURE

COURSE À OBSTACLES

Manque-t-il de femmes en architecture? La question peut sembler saugrenue en 2014. Pourtant, les inégalités n'ont pas encore entièrement disparu. Coup d'œil sur un phénomène désuet. • Par Gabrielle Ancil



Galaxy Soho, Beijing, Chine,
Zaha Hadid Architects
Photo: Hufton and Crow,
Forgemind ArchiMedia

Quand on lui demande pourquoi il est encore pertinent de parler de la place des femmes en architecture, Annmarie Adams, directrice de la Faculté d'architecture à l'Université McGill s'enflamme. «Les inégalités sont encore trop présentes dans la profession!» dénonce-t-elle. À première vue, les chiffres semblent lui donner raison : seulement 35 % des architectes de la province sont des femmes. Mais lorsqu'on s'y attarde un peu, le portrait paraît moins sombre. Chez les moins de 50 ans, par exemple, la proportion des femmes s'élève à 49 %.

Dans les faits, l'avenir est prometteur. Depuis le début des années 1990, près de la moitié des nouveaux architectes sont des femmes. Dans les facultés d'architecture, la tendance s'est carrément renversée et les étudiantes occupent maintenant jusqu'à 70 % des places. Plus de 70 ans après que Pauline Roy-Rouillard fut devenue la première femme architecte au Québec, les inégalités seraient-elles en train de disparaître?

TROUVEZ LA FEMME

«S'inscrire à l'Ordre, c'est bien, mais ce n'est qu'une donnée. Il faut aussi voir de quelle manière les femmes sont reçues dans la profession», avance Florence Marchal, une architecte belge qui s'intéresse à cette question depuis le début de sa carrière. Ainsi, le prix Pritzker, considéré par beaucoup comme le Nobel de l'architecture puisqu'il récompense chaque année la carrière d'un créateur, a été accordé à deux femmes seulement depuis sa création en 1979. La première? Zaha Hadid en... 2004!

Pire : en remettant le prix à Robert Venturi en 1991, le jury a négligé l'importance de la collaboration entre le lauréat et sa femme, Denise Scott Brown, son associée depuis les débuts. Le couple a pourtant travaillé conjointement à de très nombreux projets, des constructions, bien sûr, mais aussi des ouvrages théoriques qui ont exercé une influence majeure sur l'architecture du siècle dernier. De l'avis de plusieurs, cette omission relègue Scott Brown au statut de simple épouse. La principale intéressée réclame depuis qu'on lui accorde le prix rétroactivement.

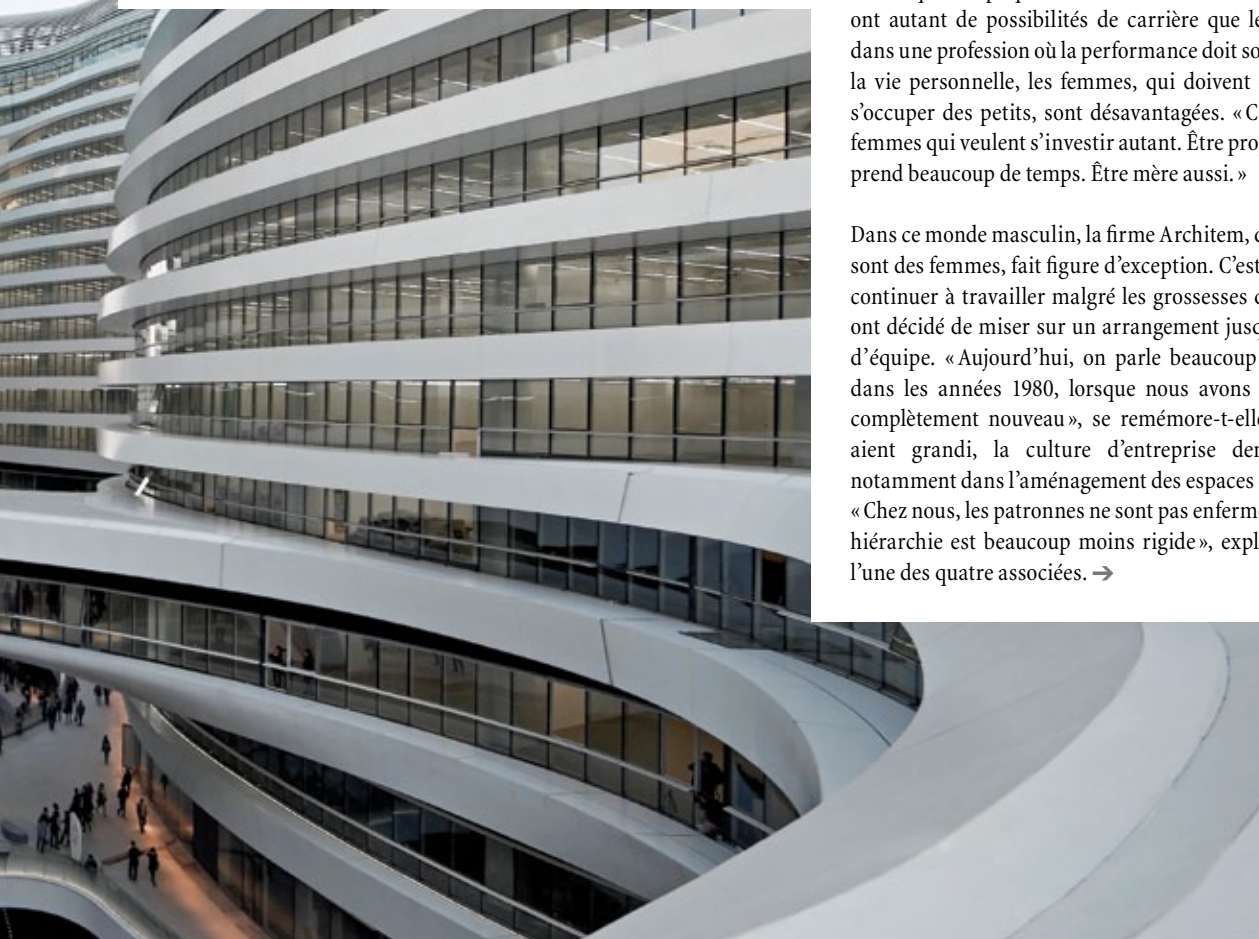
La polémique a repris de plus belle en 2013, quand l'organisation étudiante de l'Université Harvard, Women in Design, a lancé une pétition adressée au jury du prestigieux prix affirmant que «les femmes en architecture méritent la même reconnaissance que les hommes». La pétition a été signée par Denise Scott Brown et Robert Venturi, ainsi que par plusieurs autres Prix Pritzker. La réponse a été formelle : impossible de revenir en arrière. Pour les initiatrices de la pétition, cette attitude met en évidence le sexisme du monde de l'architecture.

L'UNION FAIT LA FORCE

Sans excuser le jury du Pritzker, il est tentant de lier la sous-représentation des femmes dans la liste des lauréats et leur absence à la tête de firmes d'architecture. Au Québec, seulement 20 % des patrons sont des femmes, un écart qui semble démesuré. Les femmes auraient-elles moins de chances de faire leurs preuves?

Pour Andrea Wolff, associée de la firme montréalaise Architem, cette statistique s'explique autrement : les enfants. Selon elle, les femmes ont autant de possibilités de carrière que les hommes. Seulement, dans une profession où la performance doit souvent prendre le pas sur la vie personnelle, les femmes, qui doivent encore majoritairement s'occuper des petits, sont désavantagées. «Ce ne sont pas toutes les femmes qui veulent s'investir autant. Être propriétaire d'une firme, ça prend beaucoup de temps. Être mère aussi.»

Dans ce monde masculin, la firme Architem, dont les quatre associées sont des femmes, fait figure d'exception. C'est d'ailleurs pour pouvoir continuer à travailler malgré les grossesses que les trois fondatrices ont décidé de miser sur un arrangement jusque-là négligé : le travail d'équipe. «Aujourd'hui, on parle beaucoup de collaboration, mais dans les années 1980, lorsque nous avons ouvert la firme, c'était complètement nouveau», se remémore-t-elle. Bien que les enfants aient grandi, la culture d'entreprise demeure. Elle se reflète notamment dans l'aménagement des espaces de travail à aire ouverte. «Chez nous, les patronnes ne sont pas enfermées dans leur bureau. La hiérarchie est beaucoup moins rigide», explique Elizabeth Shapiro, l'une des quatre associées. →



Florence Marchal pousse plus loin la réflexion. Selon elle, le monde de l'architecture doit revoir ses pratiques afin d'être plus inclusif, au lieu de s'attarder au succès personnel des individus. « Dans une équipe, si quelqu'un doit s'absenter à cause d'une maladie ou pour prendre soin des enfants, quelqu'un d'autre peut prendre le relais sans que ça cause de retard au projet », explique-t-elle. Selon elle, ce genre de pratique pourrait créer un milieu plus accueillant pour les femmes.

Elizabeth Shapiro remarque que la collaboration est devenue beaucoup plus courante dans les dernières années. « C'est le concept à la mode ! Les clients ne sont plus surpris quand on leur dit qu'on travaille en équipe. » Chez Architem, les associées dirigent les mandats, mais la réflexion se fait collectivement, explique Andrea Wolff.

Pour Renée Mailhot, architecte associée à La Shed architecture, une firme fondée en 2011, ce genre d'approche va de soi. « C'est toujours le nom de la firme qui est associé à un projet, pas celui d'une personne en particulier. » À La Shed, la méthode de travail permet aux associés d'échanger les rôles, au besoin. « Si je ne peux pas être présente à une rencontre avec un client, mon associé peut y aller à ma place. »

LE POIDS DES TRADITIONS

Le problème vient aussi de la place que l'on donne aux femmes dans la société, selon Florence Marchal. « Nous sommes jugées sur notre apparence. Si une femme porte une jupe sur un chantier, elle est considérée comme frivole. Pour les hommes, un habillement excentrique est vu comme une affirmation de la personnalité. »

La nouvelle génération d'architectes fait quand même moins la distinction entre les genres. « Il n'y a plus vraiment de différence entre les hommes et les femmes dans la profession, croit Renée Mailhot. C'est ma personnalité qui fait que je suis une bonne architecte, pas le fait que je sois une femme. » Malgré tout, il lui faut encore parfois démontrer sa compétence face à un maître de chantier réfractaire, situation que beaucoup d'autres relèvent. « Sur un chantier, la première réunion est cruciale. Je dois prouver que je connais bien mon métier », résume Magda Kuskowski, associée chez Architem. Elle ajoute que les jeunes architectes masculins ne sont pas épargnés. « La différence, c'est que les femmes doivent y faire face tout au long de leur carrière. »

Un problème qui s'étend évidemment au-delà du monde de l'architecture. « Ce ne sont pas seulement les architectes qui doivent cesser d'avoir des comportements sexistes, mais la société entière », dit Florence Marchal.

UN MONDE MEILLEUR

« Le jour où on arrêtera de poser la question "Où sont les femmes architectes?", on aura vraiment évolué », résume Florence Marchal. L'architecte estime qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Elle cite les inégalités salariales, les postes de direction qui sont toujours occupés en majorité par des hommes, les stéréotypes qui associent les femmes à certains types d'architecture comme autant de batailles à mener.

« Toutes les différences des humains justifient qu'on travaille en équipe », croit Florence Marchal. Annmarie Adams abonde dans le même sens. « Plus on aura d'architectes provenant de milieux divers, plus on aura un environnement bâti diversifié. » Pour elle, il ne suffit pas de faire de la place aux femmes. « Il faut inclure tout le monde. Je rêve du jour où nous aurons des étudiants autochtones ou bien des étudiants avec des limitations physiques. » Avec une profession plus variée, c'est à une société plus inclusive que l'on ouvre la porte. 🍷

AMÉNAGEMENT DES BUREAUX D'ARCHITECTES

ET LA LUMIÈRE FUT!

Les architectes passent leur temps à imaginer des lieux réfléchis et fonctionnels pour leurs clients. Beaucoup accordent le même soin à leur propre bureau. Pour une fois, les cordonniers ne sont pas si mal chaussés. • Par Laurence Hallé



Atelier Pierre Thibault
Photo : Alain Laforest

Certaines firmes optent pour des cloisons, des murs d'un blanc immaculé et des lustres flamboyants. D'autres font place aux matières brutes et aux espaces ouverts. Si le décor change, une constante demeure : les bureaux d'architectes s'efforcent de refléter les valeurs de l'entreprise. Et les professionnels semblent nombreux, par les temps qui courent, à croire aux vertus de l'aire ouverte.

Ce type d'aménagement, lorsqu'il est bien fait, améliore la productivité et le bien-être des employés. Beaucoup d'études l'ont démontré : la satisfaction au travail est liée à l'environnement. Quand on passe 40 heures – ou plus – par semaine entre les quatre mêmes murs, il est normal que des facteurs comme la température, l'intensité de la lumière et le niveau de bruit ambiant jouent sur le moral.

L'architecte Pierre Thibault, à Québec, est de ceux qui apportent un soin particulier à leur bureau. Les locaux de son agence surplombent la rue Saint-Joseph d'un côté et donnent sur la vieille ville de l'autre avec, entre les deux, un bain de lumière naturelle. On y entre comme chez soi – un coin-cuisine ici, une douche là, une terrasse avec jardin et barbecue un peu plus loin – et ce n'est pas un hasard. La priorité était d'en faire un lieu agréable à vivre. « Le dégagement et la lumière sont primordiaux pour moi. Tu ne peux pas créer en étant comprimé dans un endroit qui ne respire pas, où il n'y a pas l'espace nécessaire pour laisser entrer les nouvelles idées », explique-t-il. Ce souci transpire dans tous ses projets, de l'abbaye Val Notre-Dame au nouveau siège social de Desjardins, en Mauricie, en passant par les bureaux de l'agence Cossette, à Montréal. « Nous créons des lieux qui favorisent la contemplation. Voir le ciel qui change et avoir accès à la lumière naturelle aide les employés à mieux travailler », poursuit-il. →

COHABITATION FORCÉE

Les bureaux fermés ont beau être passés de mode, ils avaient un avantage de taille : on pouvait y cacher son bordel derrière une porte close. Maintenant que les murs sont tombés, les bordéliques et les ordonnés doivent cohabiter.

Certains se revendiquent d'Albert Einstein. Pour eux, un bureau encombré dénote un esprit en ébullition.

C'est le cas de beaucoup d'architectes en devenir, comme Étienne Coutu-Sarrazin, étudiant à la maîtrise en architecture à l'Université Laval. « Un atelier d'étudiant, c'est indubitablement chaotique. Et donc très stimulant. Plus il y a de papiers et de maquettes, plus il y a d'idées et d'effervescence », dit-il.

Pour d'autres, le fouillis devient vite un « bruit visuel » contre-productif. Maxime-Alexis Frappier, principal associé chez ACDF Architecture, est dans ce camp... même s'il admet volontiers que son propre bureau croule sous les papiers. « Je m'en sers peu », dit-il pour s'expliquer. « Le plus souvent, je travaille sur la grande table commune, à côté de mon équipe. » Hormis un plateau de raisins et quelques piles de plans, la surface est entièrement libre.

Lemay et associés
Photo: Claude-Simon Langlois



OUVRIR, MAIS PAS TROP

En plus de démocratiser la lumière, l'aire ouverte favorise le travail d'équipe. Chacun peut jeter un coup d'œil sur le travail de l'autre et y contribuer au fil des discussions. Pas de cachotteries : tout le monde est au fait des projets en cours et... des conversations téléphoniques du patron. « Tous les membres de mon équipe m'entendent lorsque je négocie avec un intermédiaire au téléphone. Cela fait partie de leur processus d'apprentissage », dit l'architecte Maxime-Alexis Frappier, principal associé chez ACDF Architecture, qui a pignon sur rue dans le quartier du Mile-End à Montréal.

Chez Lemay associés, les quelque 125 architectes et designers changent d'équipe et de bureau au gré des projets. L'aménagement à aire ouverte des locaux, situés dans le quartier Saint-Henri à Montréal, facilite cette mobilité. Tout comme le mobilier uniforme pour lequel la direction a opté. « Le bureau de l'employé, ce n'est pas cette table et cette chaise en particulier, c'est l'ensemble de l'espace. Tous les employés ont accès à la cuisine, aux salles de conférence, à la médiathèque. Les gens travaillent moins bien en restant devant leur écran de 9 à 5 », estime Chantal Ladrie, designer et chargée de projet.

L'absence de murs comporte aussi des avantages pratico-pratiques. Ainsi, chez Lemay associés, les cloisons qui séparent certains espaces servent à passer les fils électriques et à exposer des plans. Chez ACDF Architecture, des marques sont peintes au sol dans les couloirs pour mieux délimiter l'espace.

L'aire ouverte a quand même ses limites. Par exemple, les employés qui travaillent dans ce type d'espace sont plus souvent malades, selon une étude parue dans le magazine *Ergonomics*. La capacité de concentration peut aussi en souffrir. Chez Lemay, on songe à transformer des bureaux inutilisés par les associés en bulles d'isolement. « Nous avons dessiné l'espace il y a sept ans. Depuis, le besoin d'une *quiet zone* où les gens peuvent se retirer s'est fait sentir », dit Chantal Ladrie.

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Chez Saucier Perrotte, dans la Petite-Italie, à Montréal, une partie des bureaux est prêtée à des artistes pour des périodes de trois ou quatre mois. Guy Pellerin et Marie-Claude Bouthillier, deux figures importantes des arts visuels au Québec, s'y sont notamment installés ces dernières années. « Ils nous invitent parfois à descendre voir leurs œuvres. C'est une chance de pouvoir échanger avec des artistes contemporains », dit Gilles Saucier.

Pour lui, l'architecture se nourrit d'art. Et d'expérimentation. À côté de l'espace qui sert d'atelier aux artistes (et parfois de salle d'exposition pour des maquettes d'envergure) se trouve son atelier. Les murs y sont tapissés d'outils de menuiserie, une imposante coupeuse au laser en occupe un coin, et la grande table du centre est parsemée de mélanges de peinture laissés en plan. « Quand je suis au bureau, je suis toujours ici. J'ai ma chienne sur le dos et les mains tachées de peinture », lance-t-il.

Les employés doivent composer avec les odeurs de produits brûlés et les bruits inquiétants de hache, mais ils sont surtout invités à investir les lieux pour faire leurs propres essais. « Je les oblige à avoir une démarche 3D, à ne pas se limiter aux ordinateurs, dit-il. La recherche et l'expérimentation des matériaux, c'est notre signature. » ●



INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION ET ASSURANCE RESPONSABILITÉ

APPARENCE DE JUSTICE

Les malfaçons dans la construction des édifices sont courantes. Si elles se transportent parfois devant les tribunaux, rares sont les consommateurs et les professionnels qui en sortent gagnants.

Prenons un scénario classique: celui d'un complexe de condos atteint d'infiltrations et de moisissures, par exemple. Lorsque les désagréments font surface, le promoteur a souvent fermé boutique, ou son entreprise n'est plus qu'une coquille vide. Quant aux sous-traitants, ils ont disparu dans la nature. Qui reste-t-il au bâton? L'architecte (qui ne peut pas « disparaître », évidemment).

Comme il est couvert par une assurance responsabilité, l'architecte est bien souvent le coupable parfait aux yeux des personnes potentiellement lésées, vu sa capacité de payer (sur papier). L'avocat mandaté par ces personnes demande souvent à un expert de creuser les moindres actes de l'architecte afin de dénicher des fautes.

Un problème habituel survient lorsque l'architecte n'a fait les dessins que dans le but d'une obtention de permis et n'a donc pas effectué la surveillance des travaux. Dans un tel cas, l'expert mandaté sait souvent chercher – et trouver – des bêtes noires et en exagérer la portée afin de construire une cause. Son défi: assimiler des erreurs d'exécution à des erreurs de conception. Il scrute donc les plans à la loupe avant d'aboutir à la conclusion qu'il n'y a pas vraiment d'erreurs, mais plutôt des omissions. Par exemple, il fait valoir que « l'architecte aurait dû montrer tel détail », qu'« il aurait dû indiquer de faire cela », ou que « s'il avait mentionné ceci, on n'en serait pas là », etc. Comme dit le proverbe, quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage! Résultat: un rapport de la partie demanderesse bien ficelé, où chaque mot est pesé, garni de moult photos et annexes, est déposé en Cour.

De son côté, l'assureur de l'architecte mandate un expert qui conclura que les problèmes sont liés à l'exécution, que le mandat de l'architecte n'était pas de produire des plans à des fins de construction, mais plutôt pour une délivrance de permis. S'il manquait des détails, c'était à l'entrepreneur de les demander à l'architecte; si cela n'a pas été fait, l'entrepreneur doit prendre la responsabilité du détail problématique. L'avocat de l'assureur pourra en outre répliquer qu'il y a prescription si les vices n'ont pas été dénoncés dans des délais raisonnables à la suite de leur découverte.

Les choses traînent en longueur, et le syndicat de copropriété fait exécuter certains travaux d'urgence. Une conférence de règlement à l'amiable (CRA) échoue sans doute, car l'assureur de l'architecte ne veut pas absorber à lui seul les dommages dont il ne se sent pas responsable. Le temps passe, des offres de règlements sont soumises, puis refusées. Les frais d'avocat des demandeurs explosent et le syndicat doit dénicher d'autres dommages afin de récupérer sa mise, au minimum. La poursuite est augmentée et amendée.

Un juge est saisi du dossier. Ses connaissances en construction sont limitées, mais il comprend le dilemme. Il se gratte la tête à la lecture de rapports diamétralement opposés. Lors du procès, il écoute les témoins, juge de leur crédibilité, est attentif à la question de la prescription. Afin que le syndicat soit dédommagé au moins en partie, certains éléments peuvent être prescrits. Par contre, un détail jugé critique manquait aux dessins de l'architecte, tranche-t-il. Bref, il rend un jugement ménageant la chèvre et le chou, qui décourage un éventuel appel, car en apparence imparable au strict plan du droit. Verdict: le syndicat doit être partiellement dédommagé par l'assureur de l'architecte.

Ce scénario aurait été bien différent si le promoteur, l'entrepreneur général et les sous-traitants avaient été assurés de la même façon que l'architecte, c'est-à-dire au moyen d'une assurance demeurant en vigueur après la disparition de l'entité. Et il est fort probable que les dommages auraient été entièrement attribués aux erreurs d'exécution, que l'architecte aurait été absous et le syndicat, en bout de ligne, aurait été mieux dédommagé. On ne se serait pas rendu au procès et la CRA entre assureurs aurait été un succès.

Il faudrait rendre obligatoire l'adhésion à un régime d'assurance construction pour les promoteurs, entrepreneurs et sous-traitants.

EFFETS PERVERS

En conséquence, l'absence de couverture d'assurance sérieuse pour les différents acteurs du milieu de la construction a des effets pervers. En voici quelques-uns :

- Les tribunaux n'ont pas tous les acteurs devant eux et ne peuvent donc pas répartir équitablement la faute;
- Entrepreneurs et promoteurs ne sont pas toujours imputables et peuvent bénéficier d'une immunité de fait au moyen de la dissolution de leur raison sociale;
- Les consommateurs-demandeurs ne sont pas indemnisés pleinement;
- Les litiges traînent en longueur, occasionnant des frais indus aux contribuables et engorgeant le système judiciaire;
- Les avocats nient par principe la responsabilité de leurs clients au détriment des faits;

- Au lieu d'être impartiaux, les experts défendent souvent les intérêts de leurs clients;
- Les professionnels (architectes et ingénieurs) sont pénalisés lors des négociations ou lors des jugements.

En conclusion, il apparaît que les régimes de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) et de l'Association de la construction du Québec (ACQ) sont des systèmes qui ne fonctionnent pas. Comme ils se limitent à l'habitation, excluant du même coup les secteurs commercial et institutionnel, ils sont souvent source de grandes frustrations pour le consommateur lésé.

DES SOLUTIONS ?

Il faudrait, selon moi, rendre obligatoire l'adhésion à un régime d'assurance construction pour les promoteurs, entrepreneurs et sous-traitants. C'est la seule façon d'assainir la situation. Nous nous trouvons, en assurance de la construction, dans la même situation qu'avant la Loi sur l'assurance automobile de 1978.

Il serait dans l'intérêt du public, des gouvernements et des professionnels que la situation change. Et notre Ordre aurait sa place dans le débat. ☹

Jacques Benmussa, architecte
[jac.ben@sympatico.ca]

DES IDÉES, DES AMBIANCES, DES DÉCOUVERTES ET TELLEMENT +



+ d'inspirations,
+ de projets,
+ de conseils
de pros,
à tous les
samedis
dans la section
Maison.

MA
PRESSE
ET
TELLEMENT
+





MEILLEUR QUE LE BOIS

Longboard est un substitut non combustible au bois, capable de recréer le style propre et contemporain recherché par les designers.

La caractéristique distinctive de ce produit qui ne requiert pas d'entretien est sa durabilité.

En procédant de manière écologique, nous avons su donner un nouveau souffle à un produit de bâtiment bien connu – l'aluminium.



604.607.0198 | LONGBOARDPRODUCTS.COM

Longboard[®]
SOFFITES ET PAREMENT DE PRIME



ÉCOQUARTIERS QUÊTE DE SENS

Qu'est-ce qu'un écoquartier? Étiquette populaire au Québec comme ailleurs dans le monde, le terme renvoie à une forme de collectivités viables et durables à définition variable. En Amérique du Nord et en Europe, certaines initiatives visent à encadrer son utilisation. Tour d'horizon.

Amélie Castaing-Rigaud et Catherine Boisclair*

Quartier Vauban, Fribourg-en-Brisgau,
Allemagne
Photo: Alain Rouiller



Balcons colorés, Tübingen,
Allemagne
Photo: Eagle1effi





Quartier Ampersand, Ottawa
Photo: Colin Rowe, The Minto Group



Maison Unimog, Tübingen
Allemagne, Fabian Evers
Architecture et Wezel Architektur
Photo: Michael Schnabel

En 1996, quand les premiers habitants ont pris possession des casernes de l'ancienne base militaire française de Fribourg-en-Brisgau, en Allemagne, aucun n'avait entendu parler d'écoquartier. Et pour cause: le terme n'existait tout simplement pas! Moins de 20 ans plus tard, l'écoquartier Vauban est devenu une référence internationale en la matière.

Depuis, plusieurs projets de construction ou de requalification urbaine fondés sur les principes du développement durable se disputent le titre d'écoquartier. Or, certains s'en réclament à tort. Ainsi, un écoquartier ne devrait pas être défini comme tel s'il est construit sur des terres agricoles, surtout s'il induit une grande dépendance à l'automobile, même si les bâtiments qui le composent atteignent les plus hauts standards écoénergétiques, voire écologiques.

NÉCESSAIRES BALISES

En Amérique du Nord comme en Europe, des balises sont graduellement adoptées afin de s'assurer que les écoquartiers méritent cette appellation. Critères de base: répondre aux besoins d'une population diversifiée, en interaction avec son environnement, et présenter des caractéristiques structurantes et efficaces à long terme. Par exemple, le système de certification LEED a récemment défini une norme à l'échelle du quartier: LEED for Neighborhood Development (LEED ND). Et en France, le ministère de l'Égalité des territoires et du

Logement a lancé en 2013 une Charte des ÉcoQuartiers accompagnée d'un label national. Cette nouvelle labellisation vise à «encourager, accompagner et valoriser» les projets d'aménagement et d'urbanisme durables, a-t-on indiqué lors de son dévoilement.

Au Québec, les écoquartiers ne font pour le moment l'objet d'aucune mesure d'encadrement par les pouvoirs publics. C'est d'ailleurs dans le but d'offrir des balises que Vivre en Ville a amorcé le travail sur une charte des écoquartiers au printemps 2013 – voir le document Vers une charte des écoquartiers: Principes et balises pour guider les décideurs et les promoteurs, sur le site de l'organisme –, à partir des expériences européennes et nord-américaines.

SORTIR DU LABORATOIRE

Si la labellisation des bâtiments et des technologies dites «vertes» a précédé celle des quartiers, les expériences étrangères et canadiennes nous informent sur les outils mis de l'avant pour assurer ce changement d'échelle. But: tendre vers des collectivités complètes et viables.

Ainsi, les premiers incitatifs financiers en faveur de l'efficacité énergétique auxquels l'Europe a recouru pour faire émerger des écoquartiers ont produit des expériences pionnières comme Bo01, à Malmö, en Suède, ou Vauban à Fribourg-en-Brisgau. De son côté, la France est sortie de la phase d'expérimentation grâce à une série de

Kollectif.net

S'informer architecturalement depuis 2006

Collaborateur :

Partenaires :

Bureau du design
Montréal
Ville UNESCO de design

ESQUISSES
Le magazine de l'Ordre des architectes du Québec

**INDEX
DESIGN**

**mission
design.**



Commanditaires :

v2com.biz

**PASQUIN
ST-JEAN** & ASS.
experts conseils inc.

Coritech
BÂTIMENT
Pour enrichir
votre expertise
et votre réseau
de contacts

3ONE
STRUCTURE





Quartier Bo01, Malmö, Suède
Photo: Marco1003

projets-pilotes lancée dans plusieurs collectivités entre 2008 et 2012. Ce lancement a été suivi par l'avènement du label «ÉcoQuartier», l'an passé, afin de généraliser l'utilisation de l'approche tout en encadrant l'usage du terme.

Au Canada, l'initiative des Collectivités EQUilibrium, financée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Ressources naturelles Canada, offre un autre exemple de laboratoire des écoquartiers. À l'échelle des collectivités, elle a permis la réalisation de programmes contribuant à renforcer la planification communautaire et à aménager des quartiers sains, durables et écoénergétiques. Lancée en 2011, cette initiative a permis d'innover en matière d'intervention publique sur le logement. Pour une première fois au pays, l'intervention publique ne portait plus uniquement sur l'habitation individuelle, mais aussi sur un ensemble de caractéristiques relevant de la collectivité: énergie, usage du territoire et logement, eau potable, gestion des eaux usées et des eaux pluviales, transport, environnement naturel et viabilité financière. Quatre quartiers en ont bénéficié: Ty-Hispanis, près de Tofino, en Colombie-Britannique, Regent Park à Toronto, Ampersand à Ottawa, et Station Pointe à Edmonton. Notons que ce dernier projet propose des logements coopératifs et abordables dans quatre bâtiments écoénergétiques, et ce, à cinq minutes de marche d'un pôle multimodal, accentuant ainsi la mixité sociale et l'utilisation des transports collectifs et actifs.

LEÇONS FÉCONDES

Quelles leçons tirer des expérimentations entreprises ici et ailleurs? Il y a essentiellement trois caractéristiques communes aux écoquartiers dignes de ce nom: une localisation centrale stratégique, l'arrimage au transport en commun et l'innovation sociale.

La localisation joue en effet un rôle fondamental dans un projet d'écoquartier. Celui-ci ne peut atteindre les objectifs de durabilité et de fonctionnalité s'il n'est pas localisé de manière optimale, c'est-à-dire de telle sorte qu'il soit connecté à son environnement et en symbiose avec les quartiers voisins afin de contribuer à leur développement et d'éviter de les «vampiriser». Une bonne localisation permet aussi d'assurer la connectivité avec les secteurs avoisinants en contribuant à l'articulation entre l'urbanisation et le transport en commun.

Quant à l'articulation avec les transports collectifs, elle est fondamentale pour favoriser la mobilité durable dans le quartier et à l'échelle de l'agglomération. Sans cet arrimage, point d'efficacité du transport en commun, ni de réelle efficacité énergétique du nouveau quartier, compte tenu du nécessaire recours à l'automobile.

Enfin, la mixité sociale et les innovations en la matière sont souvent les parents pauvres des premières générations d'écoquartiers. Par exemple, certains promoteurs se contentent de promouvoir des →

Vers le
**Chantier
PARFAIT**
acq.org/verslechantierparfait



technologies dites vertes, notamment en matière d'énergie ou de lutte aux changements climatiques, pour s'arroger le titre. En comparaison, la Charte des ÉcoQuartiers française insiste sur les aspects sociaux des projets en citant « la mise en œuvre de la mixité sociale et intergénérationnelle, du bien-vivre ensemble et de la solidarité » parmi les interventions améliorant le cadre de vie quotidien.

RÔLE DE L'ARCHITECTE

Afin de proposer des bâtiments confortables, accessibles, efficaces et durables, les promoteurs de projets d'écoquartiers mettent de l'avant le travail des architectes et des autres professionnels de l'aménagement. Leur apport permet d'assurer une plus grande diversité architecturale et un cadre bâti de qualité, notamment grâce aux concours d'idées.

En outre, les groupes d'autopromotion qui sont à l'origine de la création d'écoquartiers – qui se caractérisent par un contact direct entre particuliers-constructeurs et architectes – sont un autre gage de qualité des bâtiments et, plus largement, du milieu de vie. Selon Matthias Gütschow,

qui a accompagné des groupes d'autopromotion à Tübingen, en Allemagne, « ce modèle permet aux futurs habitants de décider de la configuration et de l'apparence du logement ». Selon lui, si la personnalisation de l'habitat n'était autrefois que l'apanage des maisons unifamiliales, les groupes d'autopromotion permettent désormais d'intégrer des aspects personnalisés même dans les habitations à plusieurs étages.

Le balisage des écoquartiers n'est pas pour autant une fin en soi : l'objectif de la démarche vise l'amélioration des pratiques en matière de construction et de transformation des quartiers. Car un écoquartier réussi est avant tout bien intégré dans son milieu, nous apprennent les différentes expériences menées de par le monde. L'application du concept demande donc de faire preuve d'adaptabilité face aux contextes des collectivités qui les accueillent. À vous de jouer! ●

** Respectivement chargée de communication et conseillère stratégique à la direction générale, Vivre en Ville.*

Maison Unimog, Tübingen, Allemagne,
Fabian Evers Architecture et Wezel Architektur
Photo : Michael Schnabel



Des solutions d'étanchéité depuis 1908

Un service de qualité

Des produits québécois

- TOITURE
- TOIT VERT
- MURS
- FONDATION
- STATIONNEMENT
- PONT
- GÉNIE CIVIL



1.877.MAMMOUTH
www.soprema.ca

Photo : James Ingram

DÉPLACEMENTS ET
LIMITATIONS VISUELLES

CRITÈRES SIMPLES POUR AMÉNAGEMENTS CRÉATIFS

Si les concepteurs rivalisent d'inventivité pour rendre les aménagements urbains attrayants, ils oublient parfois les usagers présentant une limitation visuelle. Voici quelques outils pour faciliter les déplacements de tous les piétons.

Sophie Lanctôt*



Selon une récente étude de l'Institut de la statistique du Québec, plus de 300 000 personnes ont de la difficulté à réaliser leurs activités quotidiennes à cause de limitations visuelles. Pour elles, un déplacement à l'extérieur relève souvent de la course à obstacles! Intersections, pistes cyclables ou mobilier urbain ne représentent que quelques-uns des pièges qui se dressent quotidiennement sur leur chemin.

Or, les concepteurs de l'espace public connaissent peu les modes de déplacement des personnes ayant des limitations visuelles. Pour remédier à cette situation, des spécialistes en orientation et en mobilité de l'Institut Nazareth et Louis-Braille ainsi que Société Logique ont mis au point les *Critères d'accessibilité universelle: Déficience visuelle – Aménagements extérieurs*, un outil destiné à ceux qui interviennent dans le domaine public. Le document propose des critères d'accessibilité universelle mettant l'accent sur les besoins particuliers des personnes ayant une déficience visuelle tout en respectant les besoins des autres usagers des lieux.

UNE APPROCHE NOVATRICE

Pour élaborer ce guide, l'équipe multidisciplinaire a commencé par dresser une liste des espaces urbains généralement problématiques, qui ont été regroupés en six thèmes : le trottoir public, le coin de rue, le signal sonore, les intersections complexes, les pistes cyclables et les espaces vastes.

Une revue de la littérature a ensuite permis de déterminer des critères d'accessibilité communs à plusieurs sources. Certains ont aussi été définis à partir de l'expérience des membres de l'équipe. Comme les problématiques reliées aux conditions hivernales soulèvent plusieurs défis, des études et des essais sur le terrain ont eu lieu pendant la saison froide. L'équipe a aussi porté une attention particulière au choix des critères, afin d'éviter qu'ils ne désavantagent d'autres clientèles, comme les personnes ayant une limitation motrice.

Enfin, les critères ont été mis à l'épreuve par des représentants d'associations de personnes ayant une limitation visuelle, des experts en orientation et en mobilité de différents centres de réadaptation, un expert de Vélo-Québec et deux ingénieurs en signaux sonores du ministère des Transports du Québec. Cette validation a permis de bonifier le contenu tout en s'assurant qu'il soit représentatif des besoins des usagers et des divers contextes régionaux.



1295 Newton, suite 100
Boucherville QC J4B 5H2

Tél.: 450 655.1657
Sans frais: 1 877 434.1164
Télé.: 450 655.5482

info@aermq.qc.ca
www.aermq.qc.ca

**Association des
entrepreneurs en
revêtements métalliques
du Québec**

**On n'installe pas que du
revêtement métallique**

Les spécialistes en revêtements
métalliques pour murs et toitures,
panneaux modulaires, panneaux isolés
préfabriqués, façades ventilées
en céramique, fibrociment,
bardages, déclins.

Services offerts

Assistance dans la conception
de projets faisant usage de systèmes
de revêtement, manuel technique
complet avec détails, devis types et
information sur les matériaux et
produits connexes.

Certificat de conformité des matériaux

Vérification des matériaux au chantier,
rapport d'inspection et émission de
certificat de conformité des matériaux.



LES SIX CRITÈRES

Pour faciliter son utilisation, le guide est présenté sous forme de fiches illustrées. En fonction de la thématique, chaque fiche débute par les habiletés utilisées lors des déplacements ainsi que les difficultés qui s'y rattachent. Suivent les critères de base facilitant la circulation et l'orientation, sous forme d'analyse des bonnes pratiques. Enfin, certaines situations particulières sont abordées. Voici un aperçu des critères :

TROTTOIRS

- **Principaux problèmes :** un corridor piétonnier mal défini et de multiples obstacles.
- **Critères de base d'un aménagement réussi :** un trottoir large et libre d'obstacles, situé près des bâtiments et distinct des autres composantes (chaîne de trottoir, zone de plantation, mobilier urbain, marge de recul). L'éclairage et l'entretien sont aussi à considérer.

COINS DE RUE

- **Principaux problèmes :** mauvaise détection de la transition trottoir/chaussée (bateau-pavé, ou abaissement du trottoir au niveau de la chaussée) et orientation hasardeuse.
- **Critères de base d'un aménagement réussi :** bateau-pavé à la fois détectable par une personne ayant une limitation visuelle (par exemple au moyen d'une surface podotactile) et franchissable par une personne ayant une limitation motrice.

SIGNAL SONORE AUX FEUX DE CIRCULATION

- **Principal problème :** difficulté à savoir quand et où traverser de façon sûre.
- **Critères de base d'un aménagement réussi :** ils sont trop nombreux pour être exposés ici, mais, de façon générale, ils doivent aller au-delà des normes du ministère des Transports du Québec afin d'éviter les erreurs d'interprétation des signaux ainsi que les accidents. Un exemple : quand un bouton d'appel s'accompagne d'une signalisation visuelle, le panneau doit de préférence être courbé et placé sur le fût des feux de signalisation à au moins 2,2 m du sol.

PISTES CYCLABLES

- **Principaux problèmes :** risques de collision, anxiété, présence de vélos dans le corridor piétonnier, difficulté de localiser un arrêt d'autobus et d'y accéder lorsqu'il faut traverser une piste cyclable.
- **Critères de base d'un aménagement réussi :** une cohabitation harmonieuse et sûre entre les réseaux cyclable et piétonnier, notamment en privilégiant les pistes cyclables unidirectionnelles ainsi que des délimitations claires, comme des chaînes de trottoir élevées.

Photo : Pierre-Marius M

INTERSECTIONS COMPLEXES

- **Principal problème :** savoir où et quand traverser.
- **Critères de base d'un aménagement réussi :** utilisation de repères connus afin de rendre les traversées plus sûres lorsque les intersections sont munies de systèmes de contrôle automatisé des feux de circulation, que les rues sont très larges ou avec bretelles d'accès, que les intersections sont décentrées ou en T, qu'il y a présence d'un carrefour giratoire ou d'une traverse piétonne entre deux intersections.

ESPACES VASTES

- **Principal problème :** difficulté à s'orienter.
- **Critères de base d'un aménagement réussi :** organiser les espaces de circulation de façon à favoriser des déplacements simples et intuitifs, comme des corridors le long des façades d'édifices. →

COD 
CONSULTANTS EN
CODES ET NORMES

- CONSULTATION
- VÉRIFICATION DE PLANS
- DEMANDE DE MESURES DIFFÉRENTES
- INSPECTION DE CONFORMITÉ DE BÂTIMENT
- ANALYSE DES AVIS ET RAPPORTS ÉMIS PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES



Place du musée, Atelier d'aménagement et de design urbain (AADU), Ville de Montréal

SURFACES PODOTACTILES ET BANDES DE GUIDANCE PEUVENT-ELLES SURVIVRE À L'HIVER ?

Les hivers québécois ne sont pas nécessairement compatibles avec les aménagements facilitant les déplacements des personnes ayant une limitation visuelle. Par exemple, les surfaces podotactiles sont-elles perceptibles si elles sont couvertes de neige et de glace ? Résistent-elles aux nombreux passages de la machinerie assurant l'entretien des trottoirs ? Les lignes de guidance, qui permettent de maintenir une trajectoire dans des espaces vastes, demeurent-elles fiables en hiver ?

Pour trancher ces questions, des spécialistes de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) et du Centre de réadaptation MAB-Mackay ont réalisé des essais dans divers sites du Grand Montréal. Voici un résumé des constatations de l'*Étude sur l'efficacité et la sécurité des surfaces podotactiles* en conditions hivernales.

SURFACES PODOTACTILES

Les chercheurs ont testé les surfaces podotactiles constituées de dômes tronqués, comme celles recommandées par la norme Americans with Disabilities Act (ADA). Des tuiles de matériaux et de couleurs différentes – afin de vérifier si certaines teintes accélèrent la fonte de la neige, notamment – ont été installées sur un toit plat avant d'être mises à l'épreuve, en conditions hivernales, par des participants aveugles. Taux de détectabilité obtenu : 64 %. Les auteurs de l'étude en ont conclu que la couleur de la tuile n'a pas d'effet significatif sur la vitesse de fonte de la neige et que la surface podotactile sera plus efficace sur les côtés ensoleillés des trottoirs, là où la neige et la glace fondent déjà plus rapidement. Par ailleurs, seuls des matériaux de forte densité tels la fonte et l'acier plein offrent une résistance suffisante au déneigement et à l'entretien.

LIGNES DE GUIDANCE


L'INLB a également vérifié l'efficacité de lignes de guidance en conditions hivernales auprès de 36 personnes invitées à effectuer des trajets divers sur des bandes de guidance de 300 mm de largeur. Les résultats indiquent que le maintien du contact avec une ligne recouverte de neige pose de grandes difficultés à la majorité des participants. Les auteurs laissent entendre qu'en hiver, les lignes de guidance peuvent faciliter l'orientation, mais ne permettent pas nécessairement d'accroître la sécurité des personnes. Conséquemment, elles devraient être utilisées en condition non hivernale et sur de courtes distances. Par contre, des bandes de 600 mm de largeur permettraient d'offrir un meilleur taux de détection. 

Photo : Lachlan Hardy

* Directrice générale, Société Logique. En collaboration avec Agathe Ratelle, Université de Montréal; Carole Zabihaylo et Line Lemay, Institut Nazareth et Louis-Braille; Isabelle Cardinal, Société Logique.

Une protection en toute transparence



Le verre coupe-feu de Vetrotech vous offre les qualités esthétiques et multifonctionnelles du verre architectural. Plus de 30 ans d'expérience spécialisé signifie que nous sommes en mesure de fournir des solutions pour pratiquement toutes les applications.

Pour plus d'informations communiquer avec



E U R O V E R R E

T 450 668 0804 | T 800 663 2935 | www.Euroverre.com

Distributeur Autorisé de

vetrotech
SAINT-GOBAIN

www.vetrotechUSA.com

RESPONSABILITÉ
PROFESSIONNELLE

AMIANTE: COMMENT RÉDUIRE LE RISQUE?

Les interventions sur l'amiante dans le parc immobilier comportent des risques non négligeables. Or, la police d'assurance du Fonds des architectes comporte une exclusion liée aux réclamations découlant de la présence d'amiante. En voici les principaux éléments.

Marie-Pierre Bédard*

L'exclusion, c'est-à-dire l'événement ou la situation ne faisant pas l'objet de la couverture d'assurance, vise principalement les situations suivantes :

- ✓ les réclamations découlant d'un préjudice corporel consécutif à l'exposition à l'amiante;
- ✓ les réclamations visant les coûts engagés pour retirer des matériaux contenant de l'amiante et en disposer;
- ✓ les réclamations liées à la faute commise dans le cadre d'un mandat portant sur le retrait de l'amiante et la détoxification.

Il est possible d'obtenir une couverture élargie du risque lié à l'amiante en souscrivant un avenant – un ajout au contrat d'assurance initial permettant d'en modifier les dispositions – auprès du Fonds. Cet avenant peut être émis pour l'ensemble de la pratique d'un architecte – s'il agit à titre d'inspecteur préachat, par exemple – ou pour un projet spécifique. En souscrivant cet avenant, l'architecte obtient une couverture complète en cas de réclamation visant l'amiante, que ce soit pour des dommages matériels ou corporels.

Photo: Asbestos Hunter

Le choix judicieux vers une enveloppe du bâtiment plus performante

Les portes et fenêtres en fibre de verre sont reconnues comme étant les plus performantes dans l'industrie en excédant les normes Energy Star et rencontrant les critères LEED. Le meilleur choix pour une construction éco-responsable.



LesIndustriesMartin.com
Salle d'exposition - 8178 Montview (au coin de Royalmount)
514 486-4635



PORTES · FENÊTRES · VENTE · INSTALLATION

Votre spécialiste de portes et fenêtres depuis 1977





Notez que dans le cadre d'un projet spécifique, l'avenant doit être émis avant le début des travaux. Si l'architecte découvre l'existence d'un risque lié à l'amiante pendant les travaux, il ne peut souscrire l'avenant qu'à certaines conditions :

- ✓ il ne doit pas s'être écoulé plus de quatre jours ouvrables depuis le moment où l'architecte a été informé pour la première fois de l'existence d'un tel risque, le premier jour étant celui où l'architecte est informé de la problématique;
- ✓ l'architecte ignorait ou ne pouvait raisonnablement connaître l'existence de ce risque avant le début des travaux.

Même dans l'hypothèse où le mandat de l'architecte implique une forme mineure d'intervention sur des matériaux comportant ou susceptibles de comporter de l'amiante, il est préférable de souscrire un tel avenant. En effet, il est toujours difficile de prévoir la nature des dommages ainsi que leur importance dans le cadre d'une réclamation. Évidemment, la décision relative à la souscription d'un avenant relève exclusivement de l'architecte, qui devra déterminer si le mandat comporte un traitement de l'amiante ou la formulation d'une opinion ou de conseils relativement à ce matériau. ☹

* Avocate et analyste, Fonds des architectes



LES ÉTAPES À SUIVRE

L'architecte souhaitant bénéficier d'une couverture élargie du risque lié à l'amiante doit d'abord

communiquer avec le Fonds. Il devra aussi remplir l'annexe E du formulaire prévu à cet effet, accessible dans la section réservée du oaq.com. La décision d'émettre l'avenant dépendra des déclarations de l'assuré et de l'analyse de la documentation.

Le coût de l'avenant est de 262 \$ plus taxes, tant pour celui couvrant l'ensemble de la pratique en inspection préachat que celui visant un projet spécifique.

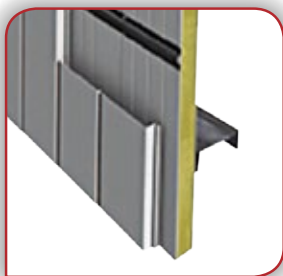
Pour toute information additionnelle ou pour évaluer la nécessité de souscrire un tel avenant, consultez le service de la souscription du Fonds.

Photo : Asbestos Testing

CONFORMITÉ SANS LIMITES

Présentation du nouveau FASSADE^{MC} de Vicwest :
une conception flexible dans le respect d'un code rigide

Nous avons spécialement conçu notre nouveau système de mur isolé FASSADE pour qu'il se conforme aux nouvelles normes des plus rigoureuses en matière d'efficacité énergétique exigées par nos codes du bâtiment. Nous l'avons également mis au point de façon à ce qu'il convienne à vos attentes créatives.



Une alternative économique aux systèmes de mur classiques, FASSADE comprend une âme de panneau isolant à un seul composant facile à installer dans une structure qui est compatible avec le large éventail d'options de parement proposé par Vicwest.

Soutenu par une garantie de 5 ans sur le système, FASSADE est offert exclusivement par Vicwest Produits de bâtiment, votre seul fournisseur pour tous vos besoins en matière de PMI, de parement et de composants.

 **vicwest**
PRODUITS DE BÂTIMENTS

Pour de plus amples informations, visitez notre site web au vicwest.com et joignez-vous à la conversation des Groupes de discussion pour les architectes canadiens – une conversation à bâtons rompus avec les architectes les plus en vue du Canada sur la conception architecturale du 21^e siècle et les défis énergétiques qui nous attendent. Veuillez contacter Peter au pmacnab@vicwest.com

■ NOUVEAUX MEMBRES

Le 21 février 2014

Iler, Véronique
Lamri, Mohamed Redha

Le 1^{er} avril 2014

Abi-Ziki, Sahar
Allahyari, Parisa
Ashton, Todd
Awad, Fady Sabry Habib
Beaudoin, Vincent
Bélanger, Guillaume
Bernard, Laurence
Bilodeau, Frédéric
Blanchette, Patrick
Blouin, Olivier
Bohrer, Cécile
Boivin, Johanie
Brassard, Guillaume
Breton, Catherine
Brûlotte, Catherine
Brunet, Sophie
Cantin, Marie-Ève
Catellier, Nicolas
Chan-Thim, Stéphanie
Chao, Ychang
Cohen, Ariel A.
Côté, Caroline
Coulombe, Mathieu
Couture, Sophie

Curbelo Baru, Maria Cecilia
Daoust, Valérie
D'Aragon, Elise
Demers-Stoddart, Nicolas
Desmeules, Anne-Marie
Dumont-Duval, Sabrina
Emond, Marie-Christine
Estienne, Frédéric
Fournier, Isabelle
Gagnon, Jessica
Gauthier, Marilyn
Gérard, Olivier
Gravel, Claudia
Gravel, Louis-Jasmin Gravel, Stéphanie
Guy, Antoine
Hornblower, Evelyne
Ionescu-Iltu, Ciprian
Isnardi, Marie
Jalbert-Laramée, Christine
Khaleghi, Taraneh
Kravec, Alexander
Lamontagne, Dominick
Lapointe, Elise
Larivière, Catherine
Laroche, Marie-Chantal
Lavoie, Monique
Leboeuf, Sophie
Leclerc, Stéphanie
Lefebvre, Mariange
Lépine, Pierre
Létourneau, François

Leung, Winnie
Levesque Cahill, Tina
Mehio, Hala
Mertenat, Céline-Coralie
Messina, Katherine
Minotti, Stefania
Miqueu, Christine
Moisan, Julie
Ostiguy, Etienne
Pedroff Balino, Adriana
Pontbriand-Guyon, Virginie
Pouliot, Vincent
Regimbald, Isabelle
Rosval, Joanna
Sanschagrin, Olivier
Sasseville, Marie-Chantale
Sévigny, Geneviève
Siah, Mouenisse
Simard, Marie-Eve
Sirois-Vaillancourt, Félix
St-Onge, Jean-François
Thibault, Dominic
Tousignant, Francis
Tousignant, Nathalie
Tratch, Marc-André
Treuhaft, Stephanie
Tsang, Henry Hing-Yip
Viau, Jean Benoît
Wilkin, Sophie



exp.com
+1.877.283.5364
badu@exp.com

Les architectes doivent composer aujourd'hui avec de nouvelles exigences de conception et de construction durable: processus de conception intégrée, écoconception et certification LEED®, enveloppe et matériaux performants, efficacité énergétique, mise en service de bâtiment, technologies innovantes, assistance au chantier, et bien d'autres.

La direction bâtiment durable d'exp vous accompagne dans toutes vos démarches de conception et de construction de bâtiments et d'aménagements durables de manière proche, fiable et engagée.

Coordonnateur LEED® pour
le Planétarium RioTinto et la
Bibliothèque du Boisé, visant la
certification LEED® Platine

■ RÉINSCRIPTION

Le 1^{er} avril 2014

Lessard, Stéphane
Tsontakis, Nikiforos

Le 16 avril 2014

Grimard, Michel Léopold Michel
Léopold

■ DÉMISSIONS

Le 1^{er} février 2014

Nyitrai, Sandor

Le 7 février 2014

Riverin, François

Le 10 février 2014

Tranchida, Daniel

Le 17 février 2014

March, Eugénie

Le 18 février 2014

Caouette, Elaine

Le 19 février 2014

Giguère, Guy

Le 28 février 2014

Paquin, Yan

Le 19 mars 2014

Desjardins, Marie-Claire

Le 24 mars 2014

Dumontier, Jean

Le 26 mars 2014

Poirier, Todd

Le 28 mars 2014

Boyce, Margaret
Vincent, Jean Olivier

Le 29 mars 2014

Bolduc, Gilles

Le 30 mars 2014

Aubuchon, Anne-Marie

Le 31 mars 2014

Atsumi, Junji
Boily, Alain
Bouchard, Evelyne
Cayouette, Faber
Denis, Pierre
Dionne, André G.
Duchesneau, Justin
Miller, Jerry
Pellicer, Fernando Rey
Plasse, Marc-André
Proulx, Ronald E.
Psychas, Dionisios

Le 1^{er} avril 2014

Archambault, Karyne
Baril, Maurice
Côté, Richar
Gorczyca, Michal
Joubert, Marco
Pelletier, Guy
Vallée, Yves

Le 10 avril 2014

Picard, Roger

Le 18 avril 2014

Roy, Hélène Alice

Le 22 avril 2014

Lefebvre, Robert

Le 30 avril 2014

Riahi, Pari

■ DÉCÈS

Le 3 mars 2014

Vachon, Emilien

Le 12 mars 2014

Morisset, Pierre

Le 4 avril 2014

Dépatie, Jean-Guy

■ DÉCISIONS DU CONSEIL DE DISCIPLINE

Gravel, Richard L.
Léger, Michel
Leclerc, Michel

Consultez le oaq.com
sous « Protection du public,
Décisions et jugements »
pour en savoir plus.

MAISON
DE L'ARCHITECTURE
DU QUÉBEC



L'ARCHITECTURE ET NOUS, ICI, MAINTENANT.

> À partir du 30 mai 2014 :

Monographie MAQ 03 — Pierre Thibault vu par...

Georges Teyssot et Alessandra Ponte :

L'ARCHITECTURE COMME PAYSAGE

Métro Place d'Armes

Mercredi > vendredi : 13h - 18h

Samedi et dimanche : 12h - 17h

FINANCER L'HABITATION DURABLE

Ce dossier de la revue *L'Action nationale* reprend les grandes lignes et les propositions de l'étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine intitulée *Habitation durable et rénovation énergétique* :

Agir sans s'endetter. On ne s'étonnera donc pas d'y trouver de nombreux chiffres, quoique la lecture soit accessible pour qui s'intéresse le moins à ces enjeux. Un premier article détaille le mécanisme fiscal qui pourrait financer une politique de

l'habitation au Québec, soit la mise en place d'un outil d'épargne spécifique, le CELI HD. On précise ensuite à quoi serviraient les sommes dégagées : construction de 120 000 logements sociaux et rénovation écoénergétique d'un million de logements sur 20 ans. Soucis de justice sociale, écologie et développement économique sous-tendent la réflexion.

■ *L'Action nationale*, vol. CIV, no 3 (mars 2014), 144 pages



CONCEVOIR ET CONSTRUIRE UNE ÉCOLE PRIMAIRE: DU PROJET À LA RÉALISATION

Sous la direction de François Dontenville, Alain Houchot et Setec Organisation

Ce livre structuré traite de la construction d'une école en France, du point de vue administratif autant que pédagogique et social, et ce, depuis la programmation et la conception jusqu'à la livraison, en passant par des recommandations pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance. La diversité des rédacteurs – experts en éducation, spécialistes de la sécurité et de l'accessibilité et architectes spécialisés dans la programmation d'écoles – fait sa richesse. La réflexion va bien au-delà des aspects réglementaires et normatifs. Si des schémas d'écoles types sont proposés, les auteurs précisent qu'il s'agit seulement d'une aide à la décision. À notre connaissance, une réflexion aussi approfondie sur les enjeux de l'architecture des écoles primaires n'a pas sa contrepartie dans le contexte québécois, et c'est bien dommage. On peut tout de même s'inspirer de cet ouvrage rigoureux pour offrir aux enfants des écoles qui les aident à grandir.

Dans la même collection :

Concevoir et construire une bibliothèque, 2011

■ Éditions Le Moniteur, 2013, 366 pages



SMALL – ARCHITECTURE NOW!

Philip Jodidio

Faire plus avec moins (de budget et d'espace), voilà tout un défi. Ce beau livre montre que l'architecture peut résolument exister à petite échelle. Des concepteurs, connus ou non, l'ont bien compris. Comme toutes les contraintes, la petitesse oblige à faire preuve de réflexion,

notamment sur les plans de la flexibilité des lieux et des usages, et du respect de l'intimité pour le logement. L'innovation est aussi au menu puisqu'un petit bâtiment permet de tester formes et matériaux sans trop dépenser. Au bout du compte, les Japonais semblent avoir une longueur d'avance pour faire rimer taille modeste, espaces judicieux et sobriété esthétique. Peut-être cela vient-il de la tradition des minuscules maisons de thé ! La diversité des projets présentés fait oublier que l'ouvrage s'égare parfois vers les installations artistiques, les jeux d'enfants ou les kiosques de vente.

■ Taschen, 2014, 416 pages



Concevoir et construire une école primaire

Du projet à la réalisation

Sous la direction de François Dontenville,
Alain Houchot et Setec Organisation



MODERNISM REDISCOVERED

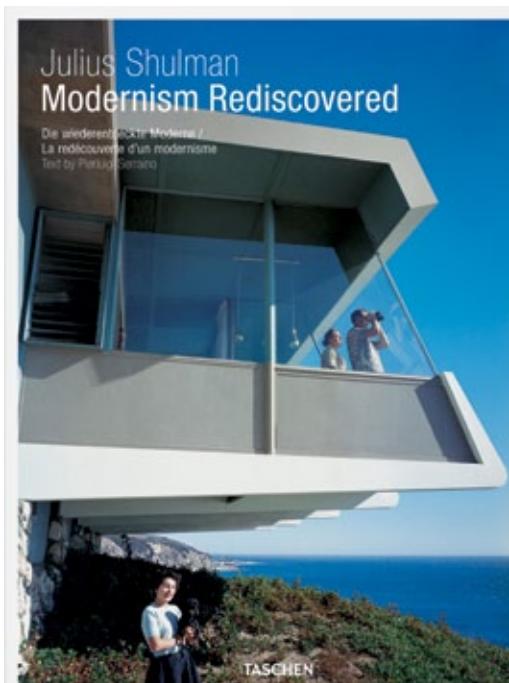
Julius Shulman
et Pierluigi Serraino

Voici une ode, encore une diront certains, à l'architecture moderne, version (surtout) californienne, vue dans la lentille du photographe Julius Shulman. Le mérite de l'ouvrage est de faire découvrir des réalisations moins connues du public, celles qui n'ont pas déjà tapissé les milliards de pages consacrées au modernisme américain. Les magnifiques photographies, toutes réalisées entre 1939 et 1980, sont accompagnées de textes clairs et concis. Malheureusement, il s'agit

plus d'une réflexion sur le marketing de l'architecture que sur l'architecture elle-même, et il est dommage que l'éditeur n'ait pas eu le souci de nous montrer les bâtiments tels qu'ils sont aujourd'hui. Les producteurs de la série *Mad Men* pourront sans doute y piger quelques idées pour planter le décor de la prochaine virée sur la côte ouest de ces fous de la publicité.

Ouvrage trilingue anglais/allemand/français.

■ Taschen, 2013 (2e édition), 576 pages



BALADO RUE ONTARIO

Balade audioguidée
Audiotopie et Écomusée
du fier monde

L'Écomusée du fier monde, un musée montréalais d'histoire citoyenne, s'est associé à la coopérative d'artistes Audiotope pour réaliser une visite historique audioguidée portant sur la rue Ontario. Partant du métro Sherbrooke, la balade d'une heure nous fait découvrir le quotidien des habitants du quartier Centre-Sud de 1842 à aujourd'hui, en s'attardant sur l'année 1927. Le résultat est un mélange heureux d'ambiances sonores et de récits fictifs, inspirés de l'histoire du quartier, qui témoigne du talent indéniable des artistes d'Audiotope. On se laisse aisément emporter par le récit et la vingtaine de personnages que l'on y croise, et on prend plaisir à découvrir l'ancienne vocation des bâtiments qui bordent cette artère en pleine revitalisation. Habilement conçue, Balado rue Ontario est une promenade digne d'une machine à remonter le temps.

■ Disponible gratuitement en ligne à <http://ecomusee.qc.ca/expositions/balado-rue-ontario/>.



RUES DE MONTRÉAL

Michel Barcelo

Michel Barcelo a publié ce recueil quelques semaines avant sa mort, à l'automne 2013. Urbaniste, professeur retraité de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, c'était aussi le neveu de Marc-Aurèle Fortin, dont il avait manifestement hérité un talent pour le dessin. Ce livre marie les deux passions de Barcelo. Plus d'une centaine de reproductions de ses aquarelles représentant des rues ou des tronçons de

rues de Montréal, d'un bout à l'autre de l'île, accompagnent des textes où il partage sa perception des différents caractères et ambiances de la métropole. La description ou la représentation de la trame des rues, des détails du cadre bâti, des volumétries et de la richesse de l'architecture vernaculaire montréalaise font tout l'intérêt de ce livre pour l'architecte. Grâce à son approche artistique, et toujours à l'échelle du piéton, Michel Barcelo nous fait voir qu'il n'existe pas un, mais des Montréal. Un legs unique en son genre.

■ Les Éditions GID, 2013, 280 pages

L'ART PREND LA RUE

Le cadre bâti sert parfois de musée improvisé en plein air. Le magazine *Vie des arts* fait le point sur l'art urbain qui s'étale sur les murs de Montréal, oscillant entre vandalisme et murales commanditées. Ce court dossier remonte aux origines du mouvement street art, qui accompagne le hip-hop et s'inscrit initialement en réaction à une vision élitiste de l'art. La chronologie, qui débute en 1971, rend compte de la richesse de la scène montréalaise, notamment à travers la liste des artistes et collectifs qui l'ont composée et la composent encore. Devant les images spectaculaires et l'intérêt du propos, on aurait aimé toutefois en apprendre davantage.

■ *Vie des arts*, n° 234 (printemps 2014), 98 pages



L'IMPLICATION DES HABITANTS DANS LA FABRICATION DE LA VILLE

Sous la direction de **Véronique Biau, Michael Fenker et Élise Macaire**

Ce bouquin traite d'une pratique en pleine croissance dans l'aménagement urbain : la participation citoyenne. Surtout, il pose la question de son incidence sur les métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Grâce aux contributions de différents chercheurs et spécialistes de l'aménagement, il détaille par le menu les transformations de la pratique professionnelle au contact des habitants et des usagers, et fait état des résistances que suscite ce nouveau paradigme chez plusieurs architectes et urbanistes. Parmi les thèmes abordés : la montée d'une expertise citoyenne, l'évolution des processus de consultation et le nécessaire repositionnement des professionnels. Si les exemples sont majoritairement français, les enjeux sont aisément transposables à tout projet de transformation urbaine, en Amérique du Nord comme ailleurs. Toutes ces réflexions convergent vers un même constat : l'implication citoyenne est davantage un atout qu'une contrainte. Autant en tirer parti !

■ Éditions de la Villette – Cahiers Ramau 6, 2013, 362 pages

Prix d'excellence cecobois 2014

EXCELLENCE BOIS



Dépôt des candidatures:
1^{er} avril au 31 juillet 2014
cecobois.com/prixdexcellence

Le Gala aura lieu le mercredi
24 septembre 2014

INNOVATION
DESIGN
ARCHITECTURE
ingénierie

Professionnels du bâtiment, entrepreneurs généraux, donneurs d'ouvrages publics et privés et designers sont invités à présenter leurs meilleures réalisations sur le plan de l'**architecture**, de l'**ingénierie**, de l'**innovation** et du **design**.

Avec le soutien financier de



CECI N'EST PAS UN SIMPLE PLANCHER

**MAIS
UN SYSTÈME
ÉCONOMIQUE
POUR TOUS PROJETS
MULTIRÉSIDENTIELS**



Installation facile et rapide

Rigidité, solidité et durabilité du bâtiment grâce à une conception mixte acier-béton

Longue portée sans étaieement pour un nombre réduit de murs porteurs

Usage réduit de béton et d'armature par rapport aux dalles conventionnelles

Compatible avec tous les systèmes structuraux traditionnels

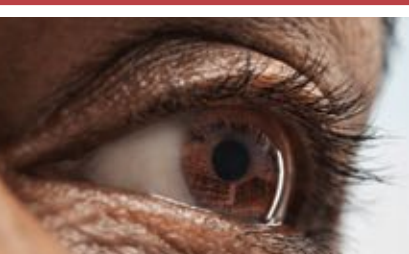


hambro.canam-construction.com - 1 866 506-4000



**CANAM
HAMBRO®**

**CONSTRUIRE
AUTREMENT**





**Ristourne de 120 000 \$
pour les clients membres de
l'Ordre des architectes du Québec**

Pour une neuvième année consécutive, TD Assurance Meloche Monnex est heureuse de faire bénéficier les clients membres de l'Ordre des architectes du Québec d'une ristourne qui atteint cette année 120 000 \$¹. Ce programme de ristourne permet d'économiser davantage lors de l'achat ou du renouvellement d'une police d'assurance, et ce, en plus du tarif de groupe préférentiel déjà consenti.

**Informez-vous dès aujourd'hui des économies
additionnelles auxquelles vous avez droit**

1-888-656-2324

Lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Samedi, de 9 h à 16 h.

melochemonnex.com/oaq

Programme d'assurance recommandé par



ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC



Le programme d'assurances habitation et auto de TD Assurance Meloche Monnex est souscrit par SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE. Le programme est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. au Québec et par Meloche Monnex services financiers inc. dans le reste du Canada.

En raison des lois provinciales, notre programme d'assurances auto et véhicules récréatifs n'est pas offert en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

¹Certaines conditions et restrictions s'appliquent. La ristourne est offerte exclusivement aux clients qui sont membres de l'Ordre des architectes du Québec et s'applique aux nouvelles polices d'assurances habitation, auto et moto émises au Québec du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014 et aux renouvellements des polices d'assurances habitation, auto et moto effectués au Québec du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2014. Pour plus de détails, rendez-vous au melochemonnex.com/oaq.

^{MD}Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion ou d'une filiale en propriété exclusive au Canada et(ou) dans d'autres pays.